

revue d'histoire du bas saint-laurent

Vol 1, no 2, juin 1974



Musée régional de Rimouski
1972...
Photo de Clermont Ouellet



Couvent des SS. de la Charité
École primaire de Rimouski
1909 - 1970

Petites Ecoles
181
006

Renseignements sur la S.H.R.B.S.L.

La Société d'Histoire régionale du Bas Saint-Laurent a été fondée en 1971. Son objectif principal est de colliger et de conserver la documentation pouvant servir à faire connaître notre histoire régionale. On peut devenir membre de la Société à titre de:

- membre étudiant \$2.00
- membre travailleur \$5.00
- membre de soutien \$25.00
- membre à vie \$100.00

Tout membre dont la cotisation est en règle reçoit automatiquement la revue publiée par la Société. L'exécutif de la revue est composé de Noël Bélanger (direction), Laurent Leblond (rédaction), Gérard Lacombe (publité). Les principaux collaborateurs sont: MM. Léo Bérubé, Clément Buist, **Gérald Garon, Jacques Lemay, Lucien Lévesque, Guy Massicotte, Nive Voisine.**

Pour tout renseignement, on communique à l'adresse suivante:

La Société d'Histoire régionale du Bas Saint-Laurent
Université du Québec
300, Avenue des Ursulines
Rimouski.

Sommaire

Le souvenir des gens et des choses Noël Bélanger

UN HAUT LIEU DE PRIERE ET DE CULTURE

- La première église de pierre de Rimouski Léo Bérubé
- Le Collège-séminaire de Rimouski Norman Plourde
- La maison-mère d'une communauté diocésaine Jeanne Desjardins
- Le Couvent gris** Liliane Héroux
- Le Musée régional de Rimouski Lisette Morin

En fouillant les vieux papiers Armand Lamontagne

Cyprien Tanguay: du collège de Rimouski
à l'érudition québécoise Guy Massicotte

Un curé, la guerre et le monument aux Braves Nive Voisine

Le souvenir des gens et des choses

La deuxième livraison de la revue veut commencer à répondre aux attentes suscitées par une première publication. Malgré ses lacunes et ses erreurs, celle-ci a su attirer l'attention de plusieurs lecteurs qui nous ont exprimé leur appui. Quelle meilleure façon de les remercier que de leur présenter aujourd'hui le souvenir des gens et des choses qui nous tiennent à coeur.

Dans cet esprit, nous voulons d'abord rappeler qu'un maître de l'histoire nous a quittés en janvier dernier. La mort de Mgr Alphonse Fortin signifie pour nous qu'une époque a vraiment pris fin, parce qu'il s'est identifié pendant plus de cinquante ans à une tâche accomplie au Séminaire de Rimouski, une institution dont l'équivalence ne se retrouvera sans doute plus désormais dans le contexte québécois.

C'est grâce à des hommes comme lui que la région a pu se doter d'un organisme scolaire - le Séminaire et ses écoles - qui a créé et renouvelé la vie culturelle du milieu et qui a donné naissance au CEGEP et à l'Université de Rimouski. Son rôle intellectuel a été exprimé avec justesse par un collègue de l'Université Laval: "L'histoire comme discipline perd en monsieur Fortin un de ses maîtres éminents. Il lui aura manqué un environnement favorable pour produire une oeuvre écrite plus marquante. Mais ses travaux sur Rimouski et l'histoire régionale conservent toujours leur valeur. Et surtout, il a donné le goût de l'histoire à ses élèves, à ses confrères, à ses auditeurs: et plus d'un historien lui doit sa vocation". (Nive Voisine, "Le regretté monsieur Fortin", **En 4 Pages**, février 1974).

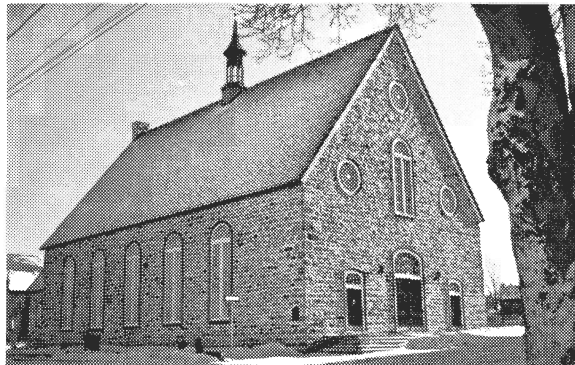
Quant à nous, nous avons bénéficié de son exemple et de ses conseils, en particulier lors de nos efforts pour la mise en place d'une Société d'histoire et d'une revue. C'est un souvenir plein de reconnaissance et d'admiration que nous conservons de cet homme hautement civilisé.

D'autre part, le cent cinquantième anniversaire d'un monument historique ne doit pas passer inaperçu, surtout dans une région qui en est singulièrement dépourvue. En étroite relation avec l'actuel directeur du Musée régional de Rimouski et quelques collaborateurs - bénévoles comme tous les autres - nous avons retracé l'histoire aux multiples visages d'un immeuble qui fait maintenant la légitime fierté de toute la région. Sa vocation actuelle ne s'éloigne absolument pas des préoccupations spirituelles et intellectuelles de ceux qui l'ont édifié et transformé depuis 1824.

Nous complétons notre collection de souvenirs avec des évocations de la vie à Saint-Jean-de-Dieu, il y a cent ans; en rappelant que si on peut contester parfois à Cyprien Tanguay le titre de fondateur du Collège de Rimouski, on devra certes admettre qu'il faut le ranger dans la catégorie des grands érudits du XIXe siècle. Enfin, un fidèle collaborateur nous livre trois documents fort éclairants pour l'étude du nationalisme et des mentalités dans la région autour des années 20.

Avec un tel contenu, défendons-nous avec les meilleures armes la cause de l'histoire régionale? Nous vous saurions gré de nous le manifester.

Noël Bélanger, directeur



Les cinq premiers articles de cette livraison veulent retracer les transformations successives et l'utilisation variée d'un immeuble vieux de cent cinquante ans, situé rue Saint-Germain ouest à Rimouski. Les auteurs l'ont fait dans un style volontairement descriptif; ils contribuent ainsi à animer ce qui est sans doute devenu le plus bel édifice que possède notre région.

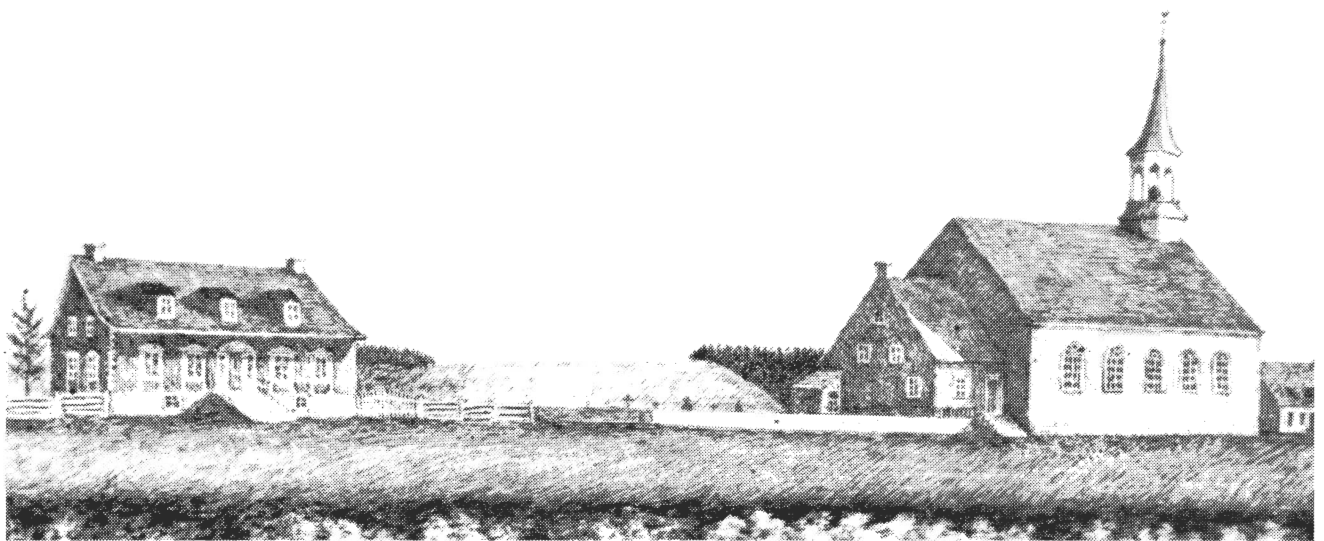
Un haut lieu de prière et de culture

La première église de pierre de Rimouski

Jusque vers 1820, la population de Saint-Germain de Rimouski s'était assez bien accommodée de la petite église de bois, de 70 pieds de longueur sur 28 de largeur, qu'elle avait à son usage depuis 1790. Mais alors elle commença à s'y trouver trop à l'étroit, parce que l'établissement du commerce du bois dans la région la faisait croître de jour en jour. Il ne pouvait être question d'agrandir cette vieille église devenue une mesure; on songeait plutôt à la remplacer,

et l'idée d'une bâtisse de pierre gagna assez tôt la faveur du public.

L'affaire se régla en 1822. Cette année-là, l'évêque de Québec, Mgr Joseph-Octave Plessis, venait en visite pastorale dans la paroisse. Les notables et les marguilliers, à la suggestion du curé, l'abbé Prosper-Zacharie Gagnon, en profitèrent pour lui présenter, en date du 13 juillet, la requête suivante:



L'église, le presbytère et l'école de Rimouski, en 1852.

(Copie d'un dessin fait d'après nature par feu le Dr J.-C. Taché, député de Rimouski au Parlement du Canada-Uni. Archives de la paroisse Saint-Germain de Rimouski).

"L'humble requête de la majorité des habitans et propriétaires des fiefs Rimousky et St Barnabé, formant la paroisse de St-Germain, lesquels représentent respectivement que leur église de bois, trop vieille et trop petite pour leur procurer le moyen de satisfaire à leurs devoirs religieux, menaçant d'ailleurs d'une ruine prochaine par la pourriture qui s'y fait voir de tous côtés, ils sentent vivement le pressant besoin où ils sont d'en avoir une nouvelle.

C'est pourquoi ils supplient Votre Grandeur de leur permettre de la construire en pierre avec une sacristie en tel lieu et sur telles dimensions qu'il vous plaira leur fixer, et vos supplians ne cesseront de prier." (1)

A cette requête, au bas de laquelle 126 paroissiens avaient apposé leur signature ou leur marque, Mgr Plessis répondit par le décret que voici:

"Vu la requête à nous présentée par la majorité des habitans et propriétaires des fiefs Rimousky et Saint Barnabé, formant la paroisse de St-Germain, et après avoir constaté par nous-même l'insuffisance et l'état de ruine de l'église paroissiale actuellement subsistante, nous avons permis et permettons d'en construire une nouvelle de pierre au même endroit que l'ancienne, sur les dimensions de vingt-deux pieds de carré au-dessus des lambourdes et de quatre-vingt pieds de long sur quarante-deux de large de dedans en dedans, mesure Française, avec une sacristie aussi en pierre de trente pieds de largeur, aussi mesure Française, sur vingt pieds de long, aussi de dedans en dedans, la dite sacristie attenante au mur contre lequel l'autel sera appuyé.

Donné au dit lieu de St-Germain dans le cours de nos visites, le quinze juillet mil-huit-cent-vingt-deux."

(Signé) + J.O., Ev. de Québec" (2)

Les marguilliers prièrent alors les commissaires civils chargés de la construction des églises de leur permettre de faire élire les syndics qui auraient à mettre le décret épiscopal à exécution. On procéda donc, le 13 octobre, à l'élection des syndics suivants: MM. Augustin Trudel, Pierre Rouleau, Etienne Paquet, Jacques Parent et Hubert Ruest, lesquels furent aussitôt autorisés à commencer l'entreprise.

Vu le pressant besoin qu'il y avait d'une église, on s'attendait qu'il serait fait diligence pour en faire dresser les plans ainsi que pour lever une répartition dans la paroisse et pour négocier avec un entrepreneur. Mais les syndics montrèrent plutôt de l'apathie pour le projet et le firent traîner en longueur, parce qu'ils n'acceptaient pas les dimensions que l'évêque avait désignées pour l'édifice. D'après eux, il ne valait pas la peine de bâtir pour 20 bancs seulement de plus que dans la vieille église. Ils réclamaient donc que la bâtisse eût au moins quatre pieds de plus en largeur, afin qu'elle pût contenir 110 bancs, soit le double de l'ancienne.

L'évêque ayant enfin accédé à cette demande, les travaux de construction, confiés par contrat à un entrepreneur de Sainte-Claire de Dor-

chester, M. François Audet, ont pu débiter au mois de mai 1824. On s'occupa d'abord d'ériger la sacristie afin qu'elle pût servir pour le culte après la démolition de la vieille bâtisse. Quant à l'église, elle se construisit aussi en 1824 et si rapidement que le curé, l'abbé Marc Chauvin, en fit la bénédiction et l'inauguration le 12 décembre de la même année. Il faut dire que l'édifice n'avait encore que son plancher principal, des murs grossiers et un toit couvert de planches.

On continua d'y travailler sans relâche tant pour la finition temporaire de l'intérieur, comme le lambrissage de la voûte, que pour la construction du jubé et l'aménagement en vue du culte. A la date du 19 mars 1825, le curé Chauvin pouvait déjà dire à Mgr Plessis: "Tous les bancs au nombre de quatre-vingt-cinq sont faits et vendus et ont formé la somme de 64 livres, argent courant, ce qui est une merveille pour Rimousky. Le jubé s'achève et fournira encore trente-quatre bancs qui ne manqueront pas de débit." (3)

Comme la paroisse de Saint-Germain recevait encore l'évêque en 1826, cette fois Mgr Bernard-Claude Panet, le curé et les marguilliers ont voulu que l'église soit en bon ordre et accueillante pour sa visite. C'est sans doute ce qui les a déterminés à faire bénir, le 15 juillet, soit trois jours seulement avant la venue du prélat, une nouvelle cloche du poids de 314 livres, afin qu'elle fût installée dans le clocher et qu'elle sonnât à son arrivée. La bénédiction de cette cloche fut présidée par l'abbé Jacques Varin, curé de Kamouraska.

En 1828, il a été résolu de couvrir la sacristie en bardeau afin de la rendre à la fois plus étanche pour la conservation du linge et des objets du culte et plus facile à chauffer en hiver. Le contrat de cette couverture fut confié à M. Joseph Heppell, "pour et moyennant la somme de dix livres, cours actuel, en fournissant le clou et le bois en morceaux." (4) Quant à l'église, elle fut couverte en bardeau en 1832, non pas en vue de son chauffage, car jamais un poêle n'y fut installé, mais en prévision de son parachèvement. Comme travaux préparatoires au parachèvement de l'église, il y eut encore, en 1833, le peinture de toutes ses ouvertures et en 1835, le lambrissage de son pignon nord-est.

Le premier artisan de la décoration de l'église fut l'architecte-sculpteur Thomas Baillargé, de Québec. Il exécuta en effet, en 1833, le tabernacle et la partie supérieure du maître-autel, avec six chandeliers et un crucifix en bois sculptés. La décoration générale de l'édifice fut cependant l'oeuvre d'un ancien élève des Baillargé, Louis-Xavier

Leprohon, architecte-sculpteur, du Faubourg Saint-Roch de Québec, qui signa à cette fin avec la fabrique de Saint-Germain deux contrats ou "Marchés", comme on disait alors, le premier au montant de 600 livres, le 26 juillet 1835, le second pour le prix de 200 livres, le 19 février 1837.

D'après le premier contrat, qu'il fallait réaliser entre juin 1836 et novembre 1837, M. Leprohon eut d'abord à défaire la voûte existante pour la reconstruire selon les plans, c'est-à-dire en arc surbaissé appelé communément anse de panier, avec des arcs-doubleaux et des ornements de sculpture, le tout reposant sur une corniche de l'ordre corinthien, puis à faire les colonnes du jubé et leurs chapiteaux. Procédant ensuite à la finition du chœur, il dut en boiser les murs, poser des pilastres aux angles des fenêtres, orner celles-ci d'impôstes et d'archivoltes et appliquer des panneaux d'ornement sur chacun des trumeaux et au-dessus des portes. Il eut encore à confectionner le grand rétable de l'autel avec ses colonnes et son couronnement, à faire au complet les stalles du chœur, la chaire, le banc d'oeuvre, et à sculpter pour ce dernier une croix et deux grands chandeliers au modèle de ceux de l'autel.

En vertu du second contrat, qui devait prendre fin en juin 1838, notre homme eut d'abord à boiser les murs de la nef comme ceux du chœur, en faisant aux fenêtres les mêmes décorations. Il sculpta ensuite selon l'ordre ionique les deux colonnes supportant le jubé, confectionna six tabourets pour le chœur et posa à chaque bout de la balustrade une grille pour servir de confessionnal. Poursuivant son travail après l'expiration du contrat, il exécuta encore plusieurs petits ouvrages de décoration et quelques pièces d'ameublement, dont un confessionnal qu'il plaça sous la chaire. On lui paya en effet 25 livres, argent courant, pour des travaux supplémentaires.

M. Leprohon eut à peindre en blanc, "avec pas moins de quatre couches de bonne peinture", (5) tous les ouvrages de boiserie, de menuiserie et de sculpture qu'il a effectués. Il usa plutôt modérément de dorure. Au fait, il n'en mit que sur les principaux ornements de la voûte et sur le rétable de l'autel. Les bancs de la nef et du jubé ont été peints de couleur gris perle, tandis que les prie-dieu du chœur et les marches de l'autel, de couleur acajou. Quant à la croix et aux chandeliers du banc d'oeuvre, ils ont été argentés. Le blanc n'était pas moins la couleur dominante de l'église.

On avait ainsi disposé les bancs de la nef: deux rangées simples le long des murs et deux

rangées doubles vers l'intérieur, séparées entre elles par l'allée centrale. Le banc d'oeuvre, placé du côté de l'épître, était adossé au premier trumeau de la nef, soit le troisième de la série, et faisait face à la chaire. Aux autres trumeaux de l'église, on a pu voir, à partir de 1844, les tableaux encadrés d'un Chemin de Croix, le premier de la paroisse, qui fut érigé et béni solennellement cette année-là par l'abbé Charles Chiniquy, alors curé de Kamouraska.

L'église n'avait qu'un autel. Il était artistiquement décoré et surmonté du tableau de Saint-Germain l'auxerrois, qui avait déjà orné le maître-autel des deux premières églises de Rimouski. Ce tableau en effet, qu'on croit inspiré d'une gravure d'Audran ornant l'ouvrage de dom Violen, **Vie de Saint Germain**, imprimé à Auxerre en 1655, avait été acquis, vers 1738, par l'entremise de l'abbé Jean-Pierre de Miniac, vicaire général de Québec, grâce au don généreux de deux cents écus de trois livres que le sieur Nicolas Lepage fit à la Fabrique de Saint-Germain. Il fait maintenant partie de la collection permanente du Musée régional de Rimouski.

La sacristie, qui tenait lieu de chapelle sur semaine pendant l'hiver, n'a pas tardé à devenir, à cause du manque d'espace, le complément nécessaire de l'église pour la grand-messe du dimanche. En 1850, on résolut de l'agrandir presque du tiers, "en pratiquant une porte derrière l'autel et en fixant les confessionnaux dans les deux portes latérales." (6) De plus, on fit deux ouvertures dans le plafond pour procurer un jubé aux enfants des écoles. Il a aussi été question alors d'ériger un deuxième jubé dans l'église pour augmenter le nombre des bancs, mais ce projet n'eut pas de suite. En effet, l'accroissement rapide et constant de la population le fit regarder comme une mesure inutile. On a dès lors réalisé que le seul moyen de résoudre le problème, c'était de construire une nouvelle église plus spacieuse.

En lançant cette idée dans la paroisse, le curé et les marguilliers ont eu soin de dire que l'église en usage pourrait devenir le bâtiment de l'éducation, dont la région avait besoin. Car l'abbé Cyprien Tanguay rêvait déjà de fonder son collège industriel qui est devenu plus tard le séminaire diocésain. Comme les gens ont su voir dans ce projet une heureuse perspective pour l'avenir de la paroisse, ils n'ont pas tenté d'y faire obstacle. La nouvelle église, la cathédrale actuelle, a donc été commencée en 1854; sa construction et son parachèvement se sont poursuivis jusqu'au 9 janvier 1862, date à laquelle elle s'est substituée à l'édifice de 1824.

Avant de devenir successivement collège ou séminaire diocésain, maison mère des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, résidence provisoire des Soeurs de la Charité, école paroissiale, enfin Musée régional, la première église de pierre de Rimouski aura donc été à l'usage du culte pendant 37 ans. Au cours de cette période, elle a été soumise à l'administration de six curés: MM. Marc Chauvin, Michel Ringuet, Thomas Des-troismaisons, Cyprien Tanguay, Michel Forgues et Epiphane Lapointe; elle a accueilli à sept reprises l'évêque de Québec en visite pastorale : Mgr Panet en 1826, Mgr Signay en 1833 et 1838, Mgr Turgeon en 1843 et 1849, Mgr Baillargeon en 1855 et 1860; enfin elle a servi à la célébration de quelque 6800 baptêmes, 1150 mariages et 2140 funérailles.

Monument historique par sa structure, cette église l'est aussi par le souvenir des grands évé-

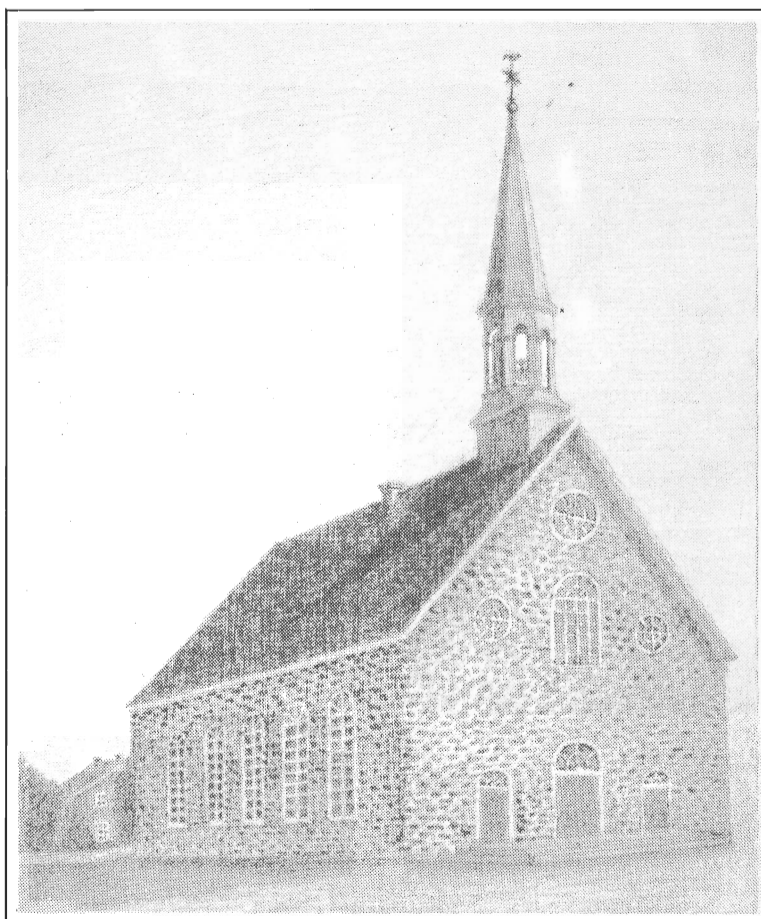
nements de son époque. Sa cloche, par exemple, a sonné le glas de trois papes: Léon XII en 1829, Pie VIII en 1831 et Grégoire XVI en 1846. C'est de sa chaire que fut publié le décret d'érection canonique de la paroisse de Saint-Germain, en 1829, et le décret dogmatique de la Conception Immaculée de la Sainte-Vierge, en 1854. Et l'on pourrait encore rappeler qu'elle a vu l'établissement de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, en 1836, la proclamation de l'Acte d'Union du Haut et du Bas-Canada, en 1841, la création de la province ecclésiastique de Québec, en 1844, etc.

Un tel édifice méritait vraiment d'être préservé de la destruction. Il est donc heureux qu'on ait pris les moyens d'assurer sa survie et d'en faire un centre de conservation pour le patrimoine historique et artistique.

Léo Bérubé, ptre

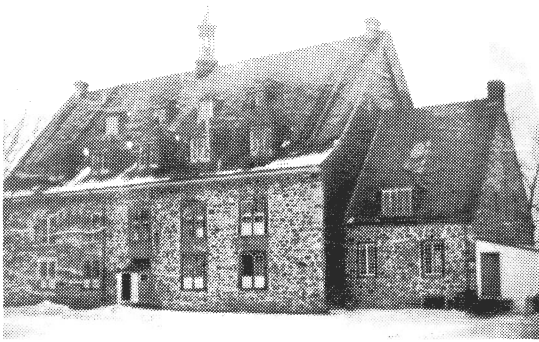
(1). (2). (3). (4). (5). Archives du diocèse de Rimouski, 355-106, Saint-Germain (1807-1849).

(6). Archives du diocèse de Rimouski, 355-106, Saint-Germain (1850-1866).



Ancienne église de Rimouski devenue en 1862 le collège de Rimouski; en 1876, le couvent des SS. du Saint-Rosaire; occupée par le Séminaire (1881-1882) puis par les SS. de la Charité (1888) dont elle est devenue l'externat. A gauche l'ancien presbytère (démoli en 1922). (Archives de la paroisse Saint-Germain de Rimouski)

Le collège-séminaire de Rimouski



Comme on l'a vu dans l'article précédent, l'abbé Cyprien Tanguay avait travaillé ferme pour que se concrétise son rêve d'un collège industriel à Rimouski. Celui-ci avait été installé dans la première église de pierre de Rimouski au moment de sa désaffectation.

Cette école connut son véritable essor en 1863, lorsque l'abbé Georges Potvin obtint la permission de donner la première année du cours classique. C'est à ce moment-là que commença une lutte très dure contre les hommes et contre les difficultés matérielles. Cette époque qui vit la création du Séminaire de Rimouski, est sûrement l'une des plus douloureuses qui s'est déroulée dans les murs de la première église de pierre de Rimouski.

L'oeuvre du M. Potvin nous est parvenue à travers les notes de M. Couture qui fut chroniqueur du séminaire durant cette période et aussi par le témoignage de ses anciens étudiants. Tous sont unanimes à dire que les conditions matérielles qui existaient à ce moment étaient des plus pénibles. C. Sam Lepage écrit "Il l'a (le local) préparé de toutes pièces, y travaillant des pieds et des mains, de la tête et de toute son énergie, et nous les écoliers, nous lui aidions pendant les récréations et les congés. C'est ainsi que nous avons monté et posé à leurs places respectives les poutres, solives et soliveaux, les planchers et les plafonds des 2e, 3e et 4e étages; nous avons posé les colombages et les lattes; nous avons aidé à faire les planchers". (1)

Ainsi à l'arrivée de M. Potvin la transformation de l'église n'est pas complétée. Les travaux ne sont pas faciles à terminer puisque l'on doit compter en grande partie sur la générosité des diocésains. Les frais de pension et de scolarité ne sont pas très élevés: \$80.00 par année pour les pensionnaires et \$10.00 pour les externes, et souvent ils sont acquittés en nature. Pourtant Mgr Langevin, évêque de Rimouski, s'efforce autant que possible d'aider cette oeuvre qu'il considère comme importante pour son diocèse. Il institue une collecte spéciale dite des "Quinze sous": chaque communiant devait donner quinze sous par année au profit du séminaire. Il multiplie les quêtes diverses et on fait des loteries. Les résultats sont maigres puisqu'en 1871 on ne peut recueillir qu'un peu plus de \$3,000.00 (2). C'est bien peu, puisqu'il faut entretenir le séminaire et en même temps planifier la construction d'une nouvelle maison dans laquelle on s'installera en 1881.

Cette situation est d'autant plus grave que la région est pauvre et que plusieurs étudiants doivent abandonner leurs études faute de ressources financières. Mgr Langevin demande à ceux qui le peuvent de se charger, en tout ou en partie, de la pension d'un ou plusieurs séminaristes. Il demande le même effort aux paroisses en 1862, lorsqu'il écrit: "Que chaque paroisse du diocèse, même la plus pauvre, tienne à l'honneur de maintenir à notre collège au moins un élève; que les paroisses plus riches lui en envoient plusieurs" (3). Malgré tous ces efforts, la situation n'est jamais rose: on ne peut pas assurer aux prêtres et aux ecclésiastiques ensei-

1. Lettre de C. Sam Lepage à Désiré Bégin, dans *Le Progrès du Golfe*, le 1er avril 1910.

2. Lettre pastorale de Mgr Langevin, le 18 décembre 1872.

3. Mandement de Mgr Langevin, le 17 mai 1867.

gnants le règlement de leurs honoraires, pourtant bien maigres. On leur promettait "si toutefois les moyens de l'institution le permettent" (4) \$100.00 pour les prêtres et \$40.00 pour les ecclésiastiques.

Pour pallier à cette faiblesse financière, on fait appel d'une part aux bras des étudiants et d'autre part, aux dons de particuliers plus fortunés. Les étudiants mettaient à profit leurs jours de congé pour effectuer certains travaux. Le 30 mars 1863, il y a la "pose des soliveaux du second étage du collège, par les élèves, en un seul jour de congé. 78 pièces de 45½ pieds de longueur" (5). Trois jours plus tard, soit le 2 avril, "les élèves renversent l'ancien clocher" (6), ils ont "même exhumé les corps qu'il y avait sous la sacristie et enlevé la terre pour faire une cave", ils ont "aussi enlevé les corps du cimetière pour faire de l'espace autour du collège, toujours sous la direction de M. Potvin" (7).

Les dons personnels ne semblent guère très importants, car certaines années on n'en compte aucun et la plupart du temps deux ou trois seulement, ils sont de diverses natures. Citons le cas de l'honorable Luc Letellier qui, lors de sa visite du séminaire le 6 janvier 1864, donne \$20.00 qui seront "employées (sic) à faire l'escalier qui va du 2e étage, au 3e étage et qui pour cela est appelé escalier de **M. Letellier**" (8). L'année suivante "l'honorable Tessier donne un cheval au Collège" (9). Les dons proviennent aussi de prêtres ou de religieux plus sensibilisés à l'oeuvre. Par exemple M. Alfred Vigeant diacre, ex-procureur du Séminaire a donné en plus de deux statues "un set (sic) de chandeliers en plâtre pour la chapelle, un jeu de croquet (valant \$20.00) pour les élèves et un foot-ball (sic) de \$5.00" (10). C'est de cette façon que le séminaire a réussi à se doter d'une bibliothèque, instrument essentiel à l'apprentissage des élèves.

C'est à travers toutes ces difficultés d'ordre économique et de bien d'autres, que le Séminaire de Rimouski a connu ses premiers moments. En 1876, les quatre étages sont terminés et ils sont utilisables. Au rez-de-chaussé, il y a la salle de récréation, la classe de 3ième, la chambre d'un professeur, le réfectoire, la procure, la chambre du procureur, la chambre des ecclésiastiques, la cuisine et enfin les chambres des serviteurs. Au deuxième étage, il y a les chambres du directeur, du préfet, les classes de versification, de seconde et quatrième, l'étude et la bibliothèque. Il semblerait que les dortoirs, l'infirmerie, le cabinet de physique étaient aux 3e et 4e étage. La chapelle logeait directement sous le toit de l'ancienne sacristie, soit au-dessus des bureaux de l'administration du musée actuel.

Est-il nécessaire de dire que le tout était très froid et que l'on devait chauffer avec des poêles qui se trouvaient dans chaque pièce. Dans sa chronique, M. Couture raconte que le 3 décembre 1875, il fait très froid: "Le Préfet change de place à table à cause du froid et se trouve le dos tourné aux Ecoliers" (11). De plus le mode de chauffage utilisé est dangereux: en maintes occasions, le feu menaçait certaines pièces, risquant de ruiner tous les efforts.

Le 31 mai 1876, le nouveau séminaire est béni et les classes y débutent le 2 juin de la même année. Mais ce ne sera pas pour longtemps, car le 7 avril 1881, on retourne à la vieille église, le nouveau séminaire ayant été détruit par le feu. On y restera encore un an avant de la quitter définitivement. La relève sera assurée par les **Soeurs des Petites Ecoles**.

Normand Plourde, étudiant
Université du Québec
Rimouski

4. Archive du Séminaire de Rimouski: lettre de M. Potvin du 15 août 1866.

5. Notes de M. Couture, 30 mars 1863, p. 30.

6. Notes de M. Couture, 2 avril 1863, p. 31.

7. Lettre de C. Sam Lepage à Désiré Bégin, parue dans **Le Progrès du Golfe**, le 1er 1910.

8. Notes de M. Couture, 6 janvier 1864, p. 31.

9. Notes de M. Couture, 17 juillet 1865, p. 36.

10. Notes de M. Couture, 20 septembre 1873, p. 130.

11. Notes de M. Couture, 3 décembre 1875, p. 228.

La maison-mère d'une communauté diocésaine

Chaque année, quant revient la date du 18 novembre, c'est fête du souvenir à la maison mère des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski. La maquette de l'ancienne église de la ville est décorée, illuminée et mise en place d'honneur surtout à l'heure du souper dit "souper traditionnel". Pourquoi? Parce que le 18 novembre 1907, à la tombée de la nuit, les Soeurs quittaient définitivement la vieille église où elles avaient vécu durant trente années.

Trente ans!... C'est une large étape dans la vie d'une communauté qui compte à peine cent ans d'existence. La plaque-souvenir apposée au mur extérieur du MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI INC. indique bien que la Congrégation a demeuré dans cet édifice de 1876 à 1881, puis de 1883 à 1907, mais elle ne dit ni pourquoi ni comment elle s'est trouvée là. Ces détails appartiennent à la petite Histoire.

A l'été 1876, le départ des Séminaristes laisse la bâtisse disponible. La Commission scolaire décide d'y ouvrir des classes dont elle confie la direction à Elisabeth Turgeon, arrivée à Rimouski le 3 avril 1875 pour répondre à l'invitation de Mgr Langevin désireux de constituer une association d'institutrices destinées aux écoles de son vaste diocèse. A la date du 1er septembre 1876, jour de l'ouverture des classes des garçons de la ville dans l'ancien séminaire, le nouvel Institut compte cinq novices et deux postulantes.

"Marie-Elisabeth se chargea de la classe principale et Marie-Joséphine s'occupa des cours élémentaires. Tous les matins, beau temps mauvais temps, on verra partir les deux novices apportant un maigre diner qu'elles prendront froid et en grelottant le plus souvent, aucune des salles n'étant chauffée". (1)

Marie-Elisabeth (Elisabeth Turgeon) et Marie-Joséphine (Alvine Turgeon) sont soeurs selon la nature, nées d'une famille de Beaumont (Bellechasse). Elles sont encore davantage soeurs selon la grâce. Elles sont membres de la communauté naissante. Au jour de la vêtiture, Mgr Jean Langevin leur a remis l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François en leur disant: "Désormais vous vous donnerez le nom de **soeur**; ce nouveau lien vous unira doublement et l'on vous désignera sous le nom de SOEURS DES PETITES ECOLES". (2)

TEMOIGNAGES

Comme ses consœurs, M. de S. Félix-de-Valois (Angéline Cassivi) raconte qu'elle eût surtout à souffrir du froid quand venait son tour de se lever à 4 heures du matin pour allumer les poêles.

"C'est cette pauvreté et cette propreté qui m'ont le plus frappée dans la maison quand je suis arrivée le 1 septembre 1907."

(M. de S. Jean-de-Dieu (Eva Vigneault))

En dépit de ses 87 ans, M. de Ste-Cédulie (Marie Leblond) possède une mémoire fidèle qui situe pour nous les appartements du "Vieux Couvent". Au rez-de-chaussée: le parloir, la procure, les bureaux de la supérieure et de son assistante, une salle de couture et des classes d'initiation à l'enseignement pour les novices. Sur le même plancher, dans l'ex-sacristie, se situaient la buanderie et la cuisine au-dessus de laquelle était l'infirmerie. Cette religieuse se souvient des deux marches conduisant à la cuisine. Elle est sûre également que la chapelle était du côté nord car, dit-elle, "j'avais ma place près de la fenêtre et je regardais parfois dans le chemin". La salle du noviciat voisinait la chapelle, et les dortoirs étaient sous le comble.



Pendant deux mois, les deux soeurs firent quotidiennement le trajet de la maison à l'école. A la fin d'octobre, l'usage du séminaire vacant fut offert au groupe. Deux étages étaient disponibles et Mgr l'évêque jugeait que la vie communautaire y gagnerait si toute la petite famille religieuse y établissait ses quartiers. Le transbordement des soeurs et de leur ménage eut lieu le 30 octobre 1876.

Groupe de religieuses qui ont habité le "Vieux Couvent", en compagnie de Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski. Assise: M. de la Merci; debout, de gauche à droite: M. de Ste-Cédulie, M. de S. Félix-de-Valois, M. de S. Jean-de-Dieu, M. de S. Jean-Baptiste.

(Photo prise le 18 novembre 1973 et conservée aux Archives des Soeurs du Saint-Rosaire de Rimouski)

1. Résumé des Annales de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, 1874-1949, p. 23.

2. Résumé des Annales... p. 17

"La vieille église laissait pénétrer le vent de tous les côtés. Le bois de chauffage comme les denrées, était insuffisant. De plus, la Communauté, ne pouvait se payer le luxe de l'acheter prêt à brûler; il fallait donc au besoin manier la scie et la hache".(3)

Deux années s'écoulaient ainsi. En 1878, Marie-Elisabeth, désireuse de consacrer son temps et ses forces à la formation religieuse et pédagogique des novices, songe à confier à l'une de ses compagnes la direction de la classe des enfants. Elle en informe Messieurs les Commissaires qui refusent de renouveler l'engagement à ces conditions. Les classes sont alors remises en d'autres mains. La perte de cette unique source de revenus entraîne une rigoureuse pauvreté, même la misère.

Le 13 décembre 1880, Marie-Elisabeth obtient l'autorisation d'ouvrir dans la résidence des Soeurs une école indépendante pour initier les novices à l'enseignement. L'année 1881 pouvait donc donner lieu d'espérer une meilleure condition de vie. Mais l'épreuve prend un nouveau visage. Dans la nuit du 5 avril, le Séminaire de Rimouski, fruit de tant de sacrifices, est rasé par les flammes. Marie-Elisabeth ressent vivement le coup et veut l'alléger. D'accord avec ses Soeurs, elle fait écrire à Mgr Langevin:

"... le malheur qui vient de frapper Votre Grandeur en même temps que son Séminaire bien-aimé nous a atteintes du même coup, puisque tout ce qui vous afflige nous afflige profondément.

"... pour reconnaître la bonté avec laquelle vous avez mis à notre disposition le logement spacieux que nous occupons, nous en sommes venues à la détermination d'offrir cette maison en faveur du Séminaire, pour occuper celle que Votre Grandeur voudra nous désigner..." (4)

Nous savons combien avait été ardu le labeur de ces courageuses ouvrières qui avaient res-

tauré l'intérieur de la maison. Et c'est au moment d'en jouir qu'elles abandonnent le fruit de tant de fatigues. Mgr l'évêque, vivement touché de ce geste qu'il juge héroïque, en fait part au Conseil de la Corporation du Séminaire qui accepte l'offre avec reconnaissance. Il faut donc trouver un logis et déménager de nouveau.

"L'abbé Edmond Langevin possédait, sur le coteau qui domine la ville de Rimouski, une maison de briques dont une partie restait inoccupée. La Communauté y vivait à l'étroit, mais sur ce point, elle avait un assez long entraînement. Le carême tirait à sa fin. Les Soeurs ajoutèrent cette pénitence supplémentaire à leurs mortifications et elles se préparèrent allégrement au départ. Le transbordement de la petite famille, de ses meubles et effets s'effectua le mercredi saint". (5)

Cette résidence, fut occupée pendant deux ans par les Soeurs des Petites Ecoles. C'est là qu'on fit de nouveau l'expérience du manque d'espace. C'est là que mourut Marie-Elisabeth, fondatrice de l'Institut naissant.

En 1882, l'ancienne église est libre de nouveau par suite du transport du Séminaire dans l'ex-école des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame; elle s'ouvre encore une fois pour recevoir les Soeurs des Petites-Ecoles. Le troisième déménagement s'effectue le 20 avril 1883. Plus de vingt fois, les Soeurs font le trajet de la maison de briques au vieux couvent. Le transport se fait à bras, sauf pour les poêles et les lits pour lesquels les Soeurs obtiennent deux charretiers. Mais les conducteurs sont des vieillards qui n'ont ni la force ni l'adresse de démonter poêles et tuyaux. Cette rude besogne reste aux Soeurs qui chargent et déchargent les voitures.

"De retour à la vieille église, les soeurs éprouvent une grande satisfaction. Cepen-

dant les douloureux souvenirs qui s'attachent aux pénibles circonstances de leur départ en 1881 tempèrent leur joie. Ces vieux murs que quelques-unes d'entre elles ont tant travaillé à polir, à blanchir, ont encore besoin d'une main active pour recouvrer leur ancienne propreté" (6)

Bientôt la toilette du vieux couvent est refaite. Une nouvelle étape commence. Deux événements s'y inscrivent: le premier dimanche d'octobre 1891 l'appellation de Soeurs des Petites-Ecoles est remplacée par celle de SOEURS DE NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE; le 5 août 1895, vingt-sept religieuses prononcent les premiers voeux perpétuels émis dans l'Institut qui acquiert ainsi un caractère de stabilité. Le personnel croissant permet de répondre aux demandes les plus urgentes par l'acceptation de quelques écoles paroissiales. Toutefois, l'augmentation du nombre de sujets pose un sérieux problème de logement, surtout au temps des vacances de l'été.

"Dès l'été de 1894, on aménagea au vieux hangar au-dessus de l'écurie et de l'étable, un dortoir pour le temps des vacances. Là une trentaine de soeurs, soi-disant robustes, prenaient sur le foin et la paille, en plein pavé, le repos de la nuit, fort souvent interrompu par les averses qui pénétraient librement par la couverture du vieux toit moussu et disjoint'.

"L'analiste note plaisamment qu'aucune des occupantes n'étaient tenue de balayer sous son lit. A l'extrémité EST, du même hangar., on installa à l'extérieur une tente qui, aux jours sereins comme au temps pluvieux, servait aux professes de salles de réunions, de travail et de récréation". (7)

Pareille situation ne pouvait durer. Une construction s'imposait pour assurer l'expansion de la communauté. Après multiples prières, maintes démarches et nombre de soucis, le contrat de construction de la maison mère est signé le 9 juin 1904. Trois ans plus tard, la maison n'est pas terminée, mais elle est

3. Ibid. p. 25.

4. Lettre à Mgr Jean Langevin. 7 avril 1881. citée par Mgr Albert Tessier dans LES SOEURS DES PETITES ECOLES. 1962. p. 175-176

5. Ibid. p. 179

6. Chronique de la Communauté des SS de Notre-Dame du Saint-Rosaire. mai 1883. cité par Mgr Albert Tessier dans les Soeurs des Petites-Ecoles, p. 200.

7. Résumé des Annales, p. 93

habitable. L'entrée au couvent neuf s'effectue le 18 novembre 1907. L'annaliste de la communauté a noté les moindres incidents de cette dernière journée dans l'ancienne église appelée "VIEUX COUVENT".

"Après la messe à laquelle le Père Aumônier consomme les Saintes Espèces, une tristesse indéfinissable se répand par toute la maison. Les derniers préparatifs du départ final se font promptement au bruit des colis qui se bousculent, des poêles qui se démontent, des lits qui s'entassent, sans que personne n'ose élever la voix. Quand tout est à peu près fini, les soeurs parcourent une dernière fois les salles silencieuses... "Vers quatre heures, c'est l'exode! Les soeurs défilent à la suite des charettes encombrées (...) L'assistante générale marche en tête du groupe; à la lueur de la lanterne qu'elle tient en main, on arrive au seuil du couvent neuf. C'est la terre promise! L'entrée est annoncée par toutes les clochettes de la maison et saluée par le chant du Magnificat". (8)

Depuis ce jour mémorable, l'ancienne église de Rimouski demeure pour les Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire le "VIEUX COUVENT" dont on évoque les souvenirs devant la maquette illuminée qui trône avec honneur au souper du 18 novembre tandis que les voix joyeuses chantent:

"Au beau temps (ter) du vieux couvent".

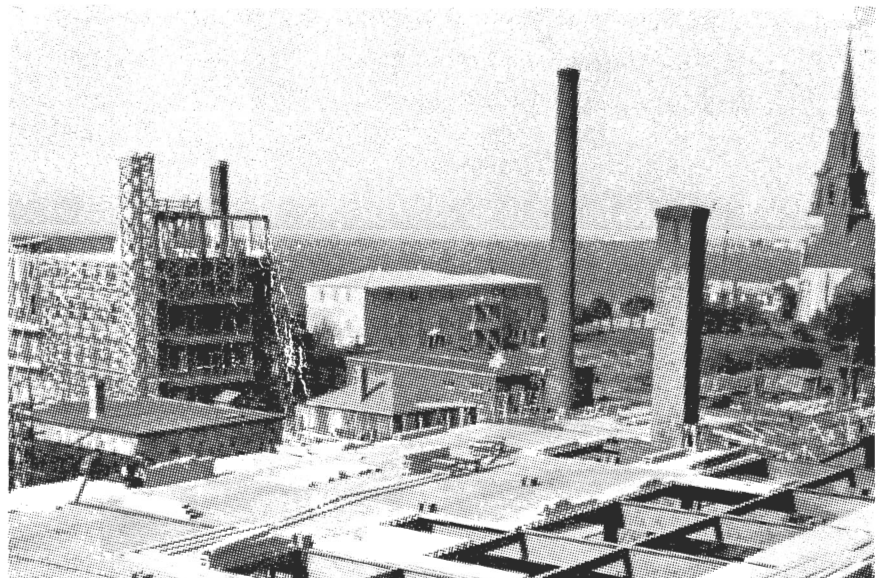
Sr Jeanne Desjardins, r.s.r.
Archiviste

"Le couvent gris"

C'était en 1907, le 31 décembre. Cette nuit-là un violent incendie réduisit en cendres la maison appelée l'Hospice que les Soeurs de la Charité habitaient depuis 1890 et où elles prenaient soin des petites filles orphelines et de quelques vieilles dames. Tout le personnel, chassé des lieux, trouva refuge dans les Institutions voisines: les enfants et les religieuses qui en avaient la charge, logèrent au Séminaire, dans les salles libérées par les vacances des Fêtes; les vieilles dames, accompagnées de quelques Soeurs, furent accueillies chez les Soeurs de la Sainte-Famille et dans plusieurs foyers charitables qui s'ouvrirent devant leur détresse. Quant aux autres religieuses, elles reçurent une très cordiale et fraternelle hospitalité au Monastère des Ursulines, le temps d'aménager hâtivement l'intérieur de la vieille église, laissée vacante par le départ des Soeurs du Saint-Rosaire, l'année d'avant. Un précaire aménagement de fortune qui de-

viendra la résidence des Soeurs et des orphelines jusqu'à la reconstruction de l'Hospice anéanti.

Voici comment on décrit cette installation: "... ce travail nous demande un dévouement sans pareil. Il s'agit d'organiser tout dans la vieille église pour abriter tant bien que mal le personnel religieux, les vieilles et les orphelines. Chacune s'emploie à retirer des ruines de la maison, des amas d'effets divers, des débris de couchettes, etc... pour se préparer un lit..." (Annales des Soeur de la Charité, 4 janvier 1908). Courageuses, les Soeurs et leurs protégées s'accommodent de ces locaux sombres, aux murs sans couleur, dont la pauvreté offre un spectacle de désolation. On a emprunté deux poêles dont le chauffage est à peine suffisant. Avec le temps et la charité des paroissiens, la sympathie de tout le monde, on parvient à réaliser un logement convenable bien que si modeste et si démuné. Monseigneur l'évêque, les prêtres et les personnes



Reconstruction de Rimouski.

qui viennent visiter la Communauté éprouvée, sont navrés de l'aspect que présentent les lieux. Mais les bienfaiteurs ne manquent pas, qui s'empresment de secourir celles qui ont accepté d'y vivre; les embarras de cette situation dureront près de deux années.

Ce fut le 20 janvier que les Soeurs entrèrent, après tant d'autres "réfugiés", dans les murs hospitaliers la petite église presque centenaire. Et dès ce jour, l'étendard de la Charité y fut hissé, remplaçant le vieux clocher tombé en 1863.

A l'Hospice incendié, les ouvriers et les Soeurs s'emploient à relever les ruines à trouver quelque espace préservé et convenable entre les murs restés debout, afin de rappeler les exilées et leur offrir un coin à habiter. En octobre 1910, les orphelines sont ramenées et les pensionnaires s'inscrivent au nouveau foyer qui les accueille, non encore complètement organisé; et les Soeurs peuvent aussi petit à petit réintégrer leur logement, avec quelle satisfaction, on le comprend, et quelle joie! Cette disposition permet d'ouvrir des classes à l'église et d'y recevoir les fillettes de la ville en même temps que celles de l'internat de l'Hospice. Déjà un total de 179 élèves réparties en cinq classes, d'après le journal scolaire de cette année-là. L'année suivante, "on y vient encore à l'école", sans y trouver tout le confort souhaitable. Et un jour de ce mois de janvier 1911, le froid est si intense, qu'il est impossible de tenir les classes dans la pauvre vieille église. Les Soeurs, les élèves, les livres, les tables et les chaises déménagent et s'en vont élire domicile pour quelques jours, aux salles toutes neuves et disponibles de l'Hospice inachevé, mais où l'on jouit, au moins dans certaines sections, d'un chauffage satisfaisant.

Il faut donc effectuer d'urgentes réparations à l'église qui,

selon toutes prévisions, servira uniquement à l'avenir à la cause scolaire. A la date du 28 avril 1913, les Annales des Soeurs de la Charité rapportent: "... Jusqu'à présent, les classes ont été tenues dans l'ancienne église, mais il faut songer à y faire des réparations, les sept classes et les locaux étant devenus inhabitables. Monsieur Matte, entrepreneur-menuisier, est le directeur de ces travaux. Aujourd'hui, on commence la démolition du toit, pour élever un troisième étage, surmonté cette fois d'un toit à courbes."

On trouve une version quelque peu différente dans une étude rédigée par Monseigneur Médard Belzile, P.d., intitulée: **Historique de l'ancienne église de Rimouski**. Il écrit: "En 1911, l'édifice subit une nouvelle transformation: le toit pointu, avec ses courbures à la base, disparut complètement et fut remplacé par un troisième étage de mêmes dimensions que les deux premiers." Ce texte ne mentionne pas la date à laquelle il a été écrit; on peut penser qu'il le fut assez tardivement.

Mais qu'importe! Conservons l'essentiel. C'est que ce toit pointu à la base recourbée dans le style français, que les courageux Normands avaient copié en édifiant les maisons de Dieu sur le sol canadien-français, ce toit pointu disparut complètement en 1913 et un troisième étage fut dressé, semblable aux deux autres, tel que décrit ici par Monsieur le Chanoine Léo Bérubé, en des pages très documentées qui nous présentent l'aspect extérieur de cette église de 1824, à son origine. Plus tard, la pierre de la maçonnerie fut recouverte d'un matériau quelconque, ciment, mélange de calcaire et d'argile, ou autre substance, formant un enduit de mauvais goût, auquel personne n'a pu donner de nom et qui choqua le sens esthétique d'un grand nombre, les vues

pratiques de certains et l'esprit traditionaliste de plusieurs autres. Bref, tout le monde, depuis ce temps, eut la nostalgie des vieilles pierres du passé. En même temps, les fenêtres en ogives firent place à d'autres de style très ordinaire, ou plutôt sans style; et, sans les cintres du haut qui se voyaient encore, rien ne pouvait rappeler le portrait d'une ancienne église bien chère, désormais moins église que toute autre chose. C'est maintenant le Couvent Saint-Joseph.

Le Couvent Saint-Joseph! C'est le nom que reçut l'école à cette date. Mais chez les paroissiens, on continua à l'appeler couramment **la vieille église**, avec un sentiment ému de vénération. Les Soeurs et les élèves dirent toujours **le Couvent Gris** pour le distinguer de la nouvelle maison d'à côté qui était bâtie de brique rouge, et, par opposition aux imposantes proportions de cet Hospice voisin, les gens le baptisèrent **le petit Couvent**.

La vieille église de 1824, on le sait, n'a donc été ouverte au culte que le temps d'à peine deux générations; et pourtant, après qu'elle fut désaffectée, elle ne fut jamais longtemps vacante. Elle est l'héritage de tous et ce fut la maison de tout le monde. Sous cette voûte encore emplie des échos de chants, de prières et de musique, encore emplie de parfums d'encens, de multiples occupations, non pas étrangères ni hostiles, mais pacifiques et amicales, ont retrouvé chaque fois l'âme de cette église. Celle-ci accueillait avec tendresse les fils et les filles de ces "anciens" qui l'avaient érigée à la gloire de Dieu et pour la fierté et le bonheur de Rimouski, leur petite patrie si noble et si chrétienne. De tout temps, à chaque âge nouveau de son existence de cent cinquante ans, les gens ont eu les yeux fixés sur ses vieux murs et les ont salués avec une émotion pleine d'admiration et de respect.

Ce n'est pourtant pas que cet édifice ait une valeur matérielle extraordinaire, ni par son art, ni par les matériaux mis en oeuvre. Son visage s'est sculpté au hasard des événements; sa grisaille est faite de murs bâtis en "pierre perdue", comme on disait à l'époque, et de la surface de tôle de son toit. A l'intérieur, de pauvres lambris gardent les traces outrageantes du temps et d'un passé plus ou moins tourmenté, par les usages multiples et variés qu'on a faits de ce logis, des migrations, échanges et déplacements entre institutions des différents âges. Mais sur la rudesse de ce visage, sur la grisaille de ces pierres vétustes, on peut lire tant d'histoire et tant de souvenirs religieux! Et dans le paysage varié et splendide de ce quartier, qu'elle anime de sa présence, entourée des magnifiques institutions religieuses qui se déploient fièrement comme un riche éventail, comme un précieux trésor de reliques, la vieille église est devenue pendant soixante ans, une heureuse et prospère cité estudiantine, bercée par le son des cloches des nombreux couvents de la cathédrale. Et c'est ici **que bat le coeur de la ville, le coeur de Rimouski.**

A l'ère de l'évolution solaire et devant le développement de la cité, le nombre des écolières s'accroît considérablement. Voyons un peu les statistiques: en 1925, 400 élèves; en 1935, 560; et les inscriptions montent en flèche. C'est vraiment le temps d'agrandir l'école. Il est décidé de construire une annexe et l'entreprise débute en juin 1938. Dès le mois de novembre, les travaux sont terminés et les Annales mentionnent: "... il a fallu agrandir la maison et exhausser l'appendice déjà existant. Ainsi nous trouvons dans cette nouvelle partie six nouvelles classes. Au premier étage, la classe enfantine et celle de première année de l'externat, la neuvième et la dixième du quart-pensionnat. On

a aussi pratiqué un escalier et une porte de sortie permettant aux élèves de circuler de ce côté". Par la suite, ce nombre demeura stable quant à la présence aux classes du Couvent Gris: même si celui des étudiantes continua de s'accroître, l'excédent trouva ses locaux à l'Hospice. Si, en 1945, il se fit de nouvelles réparations à ce cher petit Couvent, ce ne fut que dans le but bien légitime de le rajeunir et de l'embellir, et l'opération eut un vrai succès. Ses vieux murs sont maintenant éclairés par les gais rayons de soleil entrant par les petites lucarnes du toit et les salles de classe sont bien attrayantes, agrémentées par la joyeuse animation qui y règne et par le charme de ces jardins en fleurs, ces jeunes qui y viennent chaque matin, à la recherche des bienfaits de la culture.

Turbulente et aimable jeunesse! Heureuse et insouciant des lointaines origines de cette drôle de maison d'école, conditionnée, remontée, modifiée par les mouvements que son existence a subis, par les courants et les contrecourants de son histoire. L'important à cet âge, c'est la vie, c'est le présent, c'est l'avenir. Ils ne se soucient guère, les enfants, que l'histoire, ce sont eux qui l'écrivent. Non, la vie n'avait rien de morose au petit Couvent qui n'avait de gris que le nom. Il s'y était tissée des liens de parfaite entente entre ses vieilles pierres et les jeunes frimousses qu'elles abritent. De même, les différents groupes d'élèves s'acceptent et sympathisent d'emblée. Des garçons de l'Hospice et des autres écoles, à certaines années, sont admis dans la place, parmi les cinquante filles. Les nouveaux arrivés attirent l'attention sans doute, mais ils sont accueillis amicalement, et, contrairement à ce qu'on aurait pu prévoir, la paix des lieux n'en fut aucunement troublée...

De même, au dire des é-

ducatrices, on trouvait là une ambiance extraordinaire, entre la direction et les membres du personnel enseignant, religieuses et demoiselles institutrices; entre titulaires et élèves. Ambiance faite d'attention et de bienveillance envers les jeunes, de sympathie et de bons procédés réciproques; faite aussi d'une discipline non pas rigide, mais ferme et respectueuse: d'entraîne et de saine émulation au travail. Voici ce qu'écrivit, en souvenir de ce bon temps, une institutrice qui a enseigné aux classes de 1956 à 1969 (Laurette Brisson, Rimouski, le 1er mars 1974):

"Les plus belles années de ma carrière d'enseignante, je les ai vécues à l'école du Couvent Saint-Joseph. Vraiment, j'ai fort apprécié le genre de vie scolaire particulier à notre Couvent Gris et j'y ai été très heureuse.

"Les Directrices nous accueillèrent et nous aidaient toujours avec le sourire, avec amabilité et compréhension. Les professeurs et les élèves travaillaient dans l'entente, la bonne humeur, l'ordre, l'émulation. Et, chaque fin d'année, il faut le mentionner, le travail et le mérite, aux heures des examens et des promotions, étaient couronnés de succès.

"La belle équipe: religieuses et laïques, s'appliquait de concert à donner une formation de qualité aux élèves, depuis les tout petits de ma classe jusqu'aux jeunes filles du cours terminal.

"Aussi je rends grâce au Seigneur d'avoir permis que j'exerce là ma profession d'enseignante durant près de quinze ans. Ces années m'ont comblées. C'était beau en grand!"

L'évêque, à certains jours, et dans de particulières occasions, le Surintendant de l'Instruction Publique, les abbés du catéchisme, qui préparaient les jeunes communions et collaboraient à l'organisation des activités et des jeux sportifs, Mes-

sieurs les Inspecteurs à tous les paliers, les Commissaires et autres visiteurs ont laissé aux registres scolaires de l'Institution, des témoignages fort encourageants. Eloquents, ces documents d'archives!

Rien n'est plus opportun que de citer ici un article intéressant paru dans une revue culturelle du Québec; et c'est plaisir de le lire aux pages consacrées au nouveau Musée qu'est devenue la vieille église, en passant par ce brave petit Couvent. Voici un extrait:

"... Après que les Soeurs des Petites Ecoles, devenues **du Saint-Rosaire**, eurent abandonné le vieil immeuble pour habiter le vaste et beau couvent sur les hauteurs de Rimouski, on assista à un autre incendie catastrophique: celui de la maison principale des Soeurs de la Charité, établies à Rimouski depuis 1876, (en réalité c'est 1871), maison qui brûla de fond en comble le 31 décembre 1907. L'ancienne église, décidément providentielle, leur servira d'abri provisoire. Du provisoire qui dura, puisque, après la reconstruction de leur maison, les Soeurs de la Charité continuèrent pendant plus d'un demi-siècle à enseigner aux filles de Rimouski dans ce que tout le monde appelait "**le couvent gris**". Gris, bien sûr, à cause du matériau triste qui dissimulait si laidement les beaux murs de pierre; gris à cause du toit de tôle qui chapeautait l'édifice, tronqué de sa belle toiture primitive; gris, finalement, parce que les écolières, en cinquante ans de fréquentation continue, n'eurent jamais, de l'intérieur de cette école que les désagréments d'un local vétuste, alors que l'enseignement qu'on y dispensait et l'éducation que leur donnaient "**les bonne Soeurs**" étaient d'une très grande valeur." (Lisette MORIN, Un Musée à inventer, CULTURE VIVANTE, No 26, p. 32, Septembre 1972).

Ce commentaire efface donc assez heureusement l'impression

que des gens médiocrement informés, ont peut-être conservée, à savoir que cette maison ne servait "qu'à rassembler dans la plus banale des écoles primaires, quelque cinq cents écolières du quartier Saint-Germain".

Au contraire, on l'a vu au fil de cette présente étude, une bourdonnante activité régnait à cette école, de septembre à juin. Les élèves pouvaient y suivre, selon les époques, les cours Élémentaire, Modèle et Académique du Département de l'Instruction Publique. Plus tard, les Cours Élémentaire et Complémentaire. Dès 1918, l'école est affiliée à l'Université Laval et en offre le programme aux degrés Moyen, Supérieur et Supplémentaire. En 1940, on y ouvre une Classe d'Affaires, où les jeunes filles ont l'avantage de suivre pendant deux ans le Cours Commercial, affilié à l'École Supérieure de Commerce de Québec. Comme activités parascolaires, les élèves peuvent étudier le piano et autres instruments, sous la direction de religieuses qui ont donné un enseignement renommé, conduisant au Baccalauréat, et pour un bon nombre de musiciennes de talent, jusqu'à la Licence de l'École de Musique de l'U.L. Et encore, selon leur option, les étudiantes avaient l'immense avantage de fréquenter un studio de dessin et peinture, où des religieuses, artistes distinguées, donnaient de précieuses leçons. N'allons pas oublier les classes d'enseignement ménager, art culinaire et travaux à l'aiguille, également à l'horaire des cours, aux classes plus avancées.

Mais ce n'est pas le lieu de donner ici un palmarès des méritantes anciennes élèves qui ont remporté de nombreuses mentions honorables, prix, citations et médailles, car la liste en serait trop longue. Rappelons seulement que par ces diverses disciplines, le petit Couvent a hautement préparé ses élèves bien douées à des carrières professionnelles et artistiques re-

marquables et leur a procuré une précieuse initiation aux tâches domestiques, honneur et fierté de leur vie de femmes.

A travers ce labeur quotidien, les groupes étaient souvent invités à partager les réjouissances des jours de fêtes et de congés inscrits au calendrier scolaire et paroissial: visites de personnalités civiles et ecclésiastiques: réceptions des évêques, anniversaires des curés et prélats de la cathédrale, représentations dramatiques, ou cinématographiques, récitals de chant et de piano, expositions d'art, compétitions sportives, excursions au Rocher Blanc, pèlerinages à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père. On célébrait avec enthousiasme et joie les grandes heures de la vie étudiante.

1950. L'année de la conflagration dans la ville. L'année de "la Nuit Rouge" de mai. Comme tant d'autres édifices importants, l'Hospice est ravagé par l'incendie, et les Soeurs sont à la recherche d'un gîte de jour et de nuit. Cher Couvent Gris! c'est encore lui qui s'ouvre pour accueillir celles qui sont du groupe enseignant. Les classes du groupe primaire sont fermées, tandis que les finissantes poursuivent bravement l'étude jusqu'au jour de la traditionnelle fête des prix, qui eut lieu sans la solennité coutumière, et pour cause.

Vingt ans encore, et c'est le déclin du petit Couvent. L'Hospice reconstruit selon les normes modernes, présente des salles assez vastes pour y donner les classes à toutes les filles pensionnaires et externes qui désirent s'y inscrire et même pour des garçons. Cette Institution porte maintenant le nom d'Institut Mgr-Courchesne. La Commission Scolaire Régionale retire ses classes du Couvent de 1908, tout en maintenant des locaux à ce nouvel Institut. La population écolière se disperse aux grandes écoles de la ville et des environs. D'autre part, la Communauté des Soeurs de la Charité, à cause de ses

effectifs numériquement diminués et des qualifications pédagogiques de plus en plus exigeantes, prévient les autorités que les Soeurs enseignantes seront retirées des classes du Couvent Gris. C'est ainsi que le mois de septembre 1969 le trouva plus désert et plus morne qu'en aucun autre âge de sa vie.

Dans la succession des temps et les vicissitudes diver-

ses de toutes les époques, la tradition et l'histoire ont livré et livrent encore aux générations un lourd et précieux message de foi, de courage, de vérité et d'honneur. Sachons lire et comprendre ce message.

Et souvenons-nous que la **Vieille église** et le **petit Couvent**, comme tous ces monuments élevés par la population de Rimouski, auront largement contribué au bien, au progrès et

au bonheur de la ville et de la belle région, et que pour ce riche patrimoine historique, la voix du Souvenir, chantera toujours sur les bords du fleuve, sa chanson d'amitié, de ferveur et de gratitude.

Liliane Héroux, s.c.q.
de la Société des Ecrivains
canadiens-français
membre de la Société historique
de Québec.



Le "Couvent gris" ou Externat Saint-Joseph (Archives des Soeurs de la Charité, Rimouski)

Le Musée régional de Rimouski

Quand, le vendredi 17 mars 1972, dans l'embrasure d'une des hautes fenêtres du Musée régional encore désert, cinq personnes se retrouvaient pour une première réunion du tout premier comité exécutif, élu la semaine précédente, elles écrivaient sans doute une première page d'histoire: celle des musées régionaux dans l'est du Québec. Mais elles avaient surtout conscience de marcher dans la foulée de quelques pionniers courageux, déjà au travail depuis deux ans.

Tout, dans l'affaire du Musée a commencé par une aventure... un peu folle! Le plus facile fut sans doute d'acquérir, pour une "poignée" de sous, le vieux bâtiment qui avait servi d'église, puis de couvent, puis d'école, puis de collège, puis encore et longtemps d'école de filles, dans la paroisse St-Germain. Cette acquisition, Mgr Antoine Gagnon (toujours vigilant, qui continue de suivre de très près le Musée) la croyait nécessaire. La Fabrique n'y fit pas d'objection pas plus que l'Evêché, devenu prêteur d'un important ensemble de tableaux, première richesse de la nouvelle collection permanente. Il s'agissait alors d'utiliser au mieux un reliquat d'argent, assez considérable mais qui se révélera bien insuffisant à compléter la restauration, reliquat de l'ancienne Corporation de l'école technique. On utilisa donc ces premiers fonds aux fins de rendre aux vieux murs du "couvent gris", recouverts d'un matériau bien indigne d'eux, leur noblesse et leur beauté originelles. Puis, la chance continuant d'être avec ces pionniers (grâce au programme de création des musées du ministère des Affaires culturelles), la restauration se poursuivit jusqu'à faire de la troisième église de Rimouski le premier temple régional de la conservation du patrimoine artistique.

Pour l'architecte Gaston Martin, qui fut chargé des travaux de réfection, il ne s'agissait pas là d'un travail ordinaire. "Refaire" l'église, c'est-à-dire faire en sorte que l'on admire de nouveau le bâtiment plus que centenaire, avec son toit en pente raide, ses fenêtres d'origine et, autant que possible, ses belles proportions intérieures, c'était un défi qu'un Rimouskois, aidé par une équipe animée du même enthousiasme, se devait de relever avec les honneurs. Les visiteurs au nombre de plusieurs milliers, qui s'y sont succédé depuis le 24 juin 1972, peuvent témoigner de la réussite éclatante du projet.

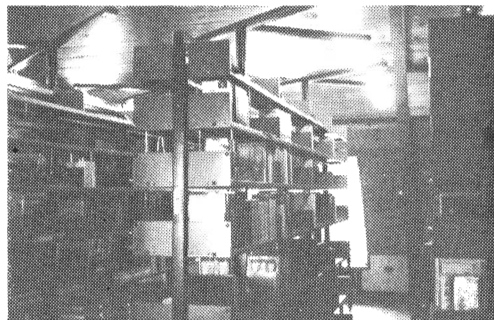
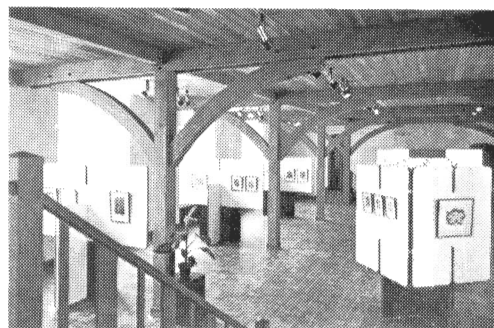
C'était là, apparemment, le plus facile... Car, que faire en un Musée si nouveau lorsqu'il se trouve soudainement planté en un territoire démuné de "traditions muséologiques"? Comment s'arranger pour que ce bel édifice "recouvert" arrive à remplir un nouvel office: rassembler des œuvres d'art, les disposer pour l'admiration, certes, mais également pour le profit des visiteurs, varier les présentations, en varier l'importance et la fréquence selon les disponibilités du Musée lui-même et des organismes susceptibles de collaborer aux manifestations: bref, inventer au jour le jour un musée qui soit régional au sens complet du mot, était-ce possible?

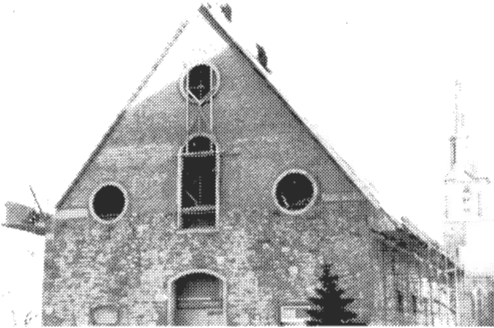
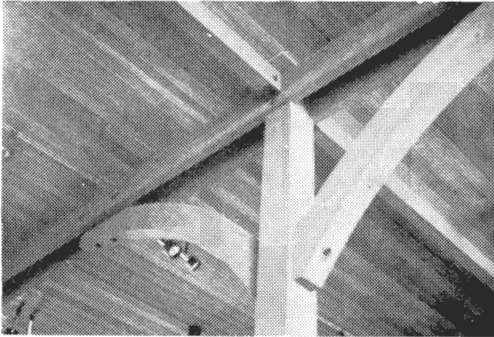
Mais nous anticipons... Lors de cette historique première réunion du 17 mars 1972, on peut lire, au procès-verbal, une mention laconique: "Préparer un texte pour la demande de candidature d'un directeur du musée. L'engagement devrait être fait le plus tôt possible. Il est donc résolu d'expédier le plus rapidement que nous le pourrons, aux grands quotidiens de Montréal et de Québec, de même qu'à l'hebdomadaire régional le PROGRES/ECHO, l'annonce dont le texte fut arrêté séance tenante." Les choses, une fois de plus, ne devaient pas traîner: la date limite pour les candidatures ayant été fixée au 15 avril, c'est le 20 avril, que l'engagement de M. Jean-Yves Leblond, originaire de Rimouski, et possédant les connaissances et les qualifications requises, était ratifié, d'abord par le comité exécutif, ensuite par le ministère des Affaires culturelles et le directeur du Musée de Québec.

Entre cette courte période du 20 avril au 24 juin 1972, il faudrait récrire le livre des "minutes" pour rendre compte de toutes les séances de travail, hebdomadaires et souvent bi-hebdomadaires, des conversations, des discussions quelquefois prolongées jusque tard dans la nuit, pour résumer le labeur joyeusement consenti et abattu par les artisans du Musée régional de Rimouski. Le directeur, tout nouvellement engagé mais résolu à respecter les délais prescrits - ouvrir le Musée pour la fête nationale des Québécois puisqu'elle coïncide avec le début de la saison touristique dans notre région - serait seul à pouvoir évoquer avec réalisme les quelques heures d'angoisse qui ont dû précéder pour lui l'inauguration en même temps que l'ouverture de la première exposition: une sélection des oeuvres d'artistes et d'artisans du territoire, regroupées en deux mois, sous la surveillance très attentive du directeur.

Pendant cette période pré-inaugurale, le directeur et le comité exécutif menaient de front plusieurs tâches importantes. L'engagement d'un DESIGNER, M. André Lemay, de Montréal, qui deviendra le créateur d'un ensemble d'éléments modulaires d'exposition, dont on sait maintenant qu'ils sont des présentoirs polyvalents uniques en Amérique du Nord, selon l'appréciation du directeur-adjoint, du Musée des Beaux-Arts de Montréal, M. Léo Rosshendler; des rencontres avec quelques exposants éventuels, à Rimouski et dans toute la région; la mise en oeuvre d'un projet ART HISTOIRE, sous l'égide des "Initiatives locales", inventaire d'ouvrages et de publications d'histoire régionale pour lequel des "étudiants" devaient travailler tout l'été au Musée même et qui se poursuivit jusqu'en novembre 1972; l'engagement d'une secrétaire (toujours à l'emploi du Musée à la date du mois de mars 1974), c'est-à-dire madame Janet Grégoire, précieuse collaboratrice du directeur dans toutes les tâches difficiles qui préludèrent à l'ouverture officielle. Etc., etc.

Donc, respect de l'échéancier, organisation matérielle du Musée qui devait se poursuivre jusqu'à l'été 1973, mais en même temps, une vie frémissante qui ne devait plus s'arrêter. Si nous avons le goût des énumérations, il serait facile de dresser une liste complète de tous les événements artistiques et culturels qui se sont déroulés au Musée régional, du mois de juin 1972 jusqu'au mois de mars 1974. Mais nous voulons, dans ce modeste reportage, nous contenter de rappeler quelques jalons qui marquent la neuve histoire d'un vieux





bâtiment restauré, en la date anniversaire - 17 mars - de la première réunion des premiers administrateurs du Musée régional de Rimouski. Quelques-uns des artisans de la première heure sont toujours là, dont l'infatigable Gaston Martin: d'autres sont venus les rejoindre, mais le travail est toujours très intense et l'enthousiasme n'a jamais décré.

Qu'il nous suffise donc de faire observer aux lecteurs, qui sont sans doute les visiteurs habituels du Musée, que tout ce qui est susceptible d'entretenir la curiosité et l'intérêt pour les manifestations diverses de la culture artistique régionale trouve sa place, en temps et lieu, et dans un ordre quand même préétabli, aux trois étages d'exposition. Des tableaux, évidemment, des sculptures et des objets d'arts en grand nombre ont été regroupés et présentés au cours des presque deux années de vie que compte la maison de la rue St-Germain. Mais également, des livres et des fleurs, des poteries et des tapisseries, des timbres rares et de belles étoffes sorties des mains de nos tisserandes... Le temps de tout un été, des artisans ont travaillé sur place, pour le grand plaisir des touristes (visiteurs nombreux en saison clémente) et des expériences nouvelles, pour un public encore peu initié, auront permis aux graveurs, aux émailleurs d'art, aux sculpteurs sur bois, aux peintres liciers de se faire valoir et de montrer - à l'évidence! - le résultat magnifique de leurs efforts.

Rien ne paraît trop modeste ni trop "différent" aux artisans du premier musée de l'est du Québec. Répétons-le: on invente ici une nouvelle formule de muséologie, en tablant d'abord sur l'homme d'ici (pensons aux belles tapisseries de l'atelier si méritant de CENTRAP, qui ont trouvé place au Musée au cours de l'hiver 1974...) et sur l'épanouissement culturel des Bas-laurentiens et des Gaspésiens. Les murs de bois ont résonné clair et pur quand les musiciens: flûtistes, guitaristes, violonistes, pianiste et chanteurs ont tour à tour assemblé autour d'eux les mélomanes, en des concerts modestes mais charmants, souvent improvisés mais dans un cadre inhabituel et chaleureux.

Il faudrait se demander, à l'aube de l'histoire du Musée régional de Rimouski, s'il n'est pas préférable de faire d'un lieu, sans doute unique par sa beauté et sa situation, au coeur de la cité, le foyer d'une culture entendue en son sens le plus large, que d'en limiter la vocation à ce qu'on est convenu de nommer: musée, c'est-à-dire, selon la définition convenue "établissement dans lequel sont rassemblées et classées des collections d'objets présentant un intérêt historique, technique, scientifique, artistique, en vue de leur conservation et de leur présentation au public" (Le Petit Robert, p. 1130).

Les gens qui s'occupent, depuis 1972, du Musée régional de Rimouski ne veulent pas répondre à cette question. Ils se contentent, pour l'heure, de se dire aussi fiers et heureux d'avoir accueilli (de janvier à février 1974) CULTURES DU SOLEIL ET DE LA NEIGE que de se préparer à offrir, de juin à septembre prochain, l'histoire modeste mais extrêmement émouvante du bâtiment ancien, mais toujours vivant, qui s'appelle désormais "notre Musée".

Lisette Morin
journaliste

En fouillant les vieux papiers...

Le responsable de la **Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent**, Noël Bélanger, m'a fait l'honneur de trouver quelque peu originale la monographie que j'ai écrite sur la paroisse de Saint-Jean-de-Dieu et il me demande de donner mes impressions sur les difficultés que j'ai rencontrées et sur les faits qui m'ont le plus frappé.

Les difficultés d'une enquête rapide

Je tiens d'abord à souligner que je me suis lancé dans cette aventure, à cause de l'amitié qui me lie au curé de la paroisse, M. Emile Dubé. Une monographie doit se fabriquer comme un bon vin, c'est-à-dire avec des éléments du terroir, qui mijotent lentement et qu'on manipule avec amour. Je n'avais pas le choix. C'était un pays que je ne connaissais à peu près pas. Surtout, je n'avais pas en mémoire de ces vieux types de ruraux qui font le sel et la couleur d'une époque et d'un lieu. Le travail

m'a été demandé en octobre et, si on tient compte des exigences des directeurs d'imprimeries, j'avais à peu près trois mois pour rédiger le texte. Il fallait aussi recueillir des photos, car comment reconstituer une époque au temps du visuel sans illustrer l'écrit.

J'ai d'abord pensé à établir un questionnaire qui servirait à me fournir les briques qu'il me suffirait, par la suite, d'unir ensemble pour réaliser le plan. J'avais d'avance l'impression que cette tentative achopperait et, de fait, c'est ce qui arriva. Il faut le contact direct et personnel pour escompter des résultats intéressants en ce domaine. Je ne veux pas dire que les personnes chargées de l'enquête n'ont pas ou ont mal travaillé. Il nous aurait fallu utiliser les bandes sonores pendant plusieurs jours et pour chaque personne questionnée. Les délais ne nous permettaient pas ce procédé. Je ne voudrais pas que vous trouviez la comparaison blessante ou déplacée,

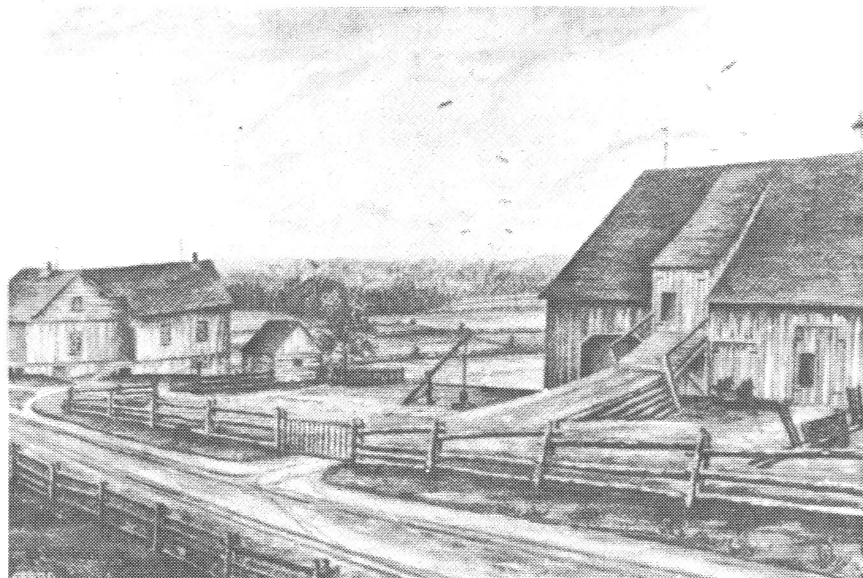
mais les vieux fonctionnent un peu comme un alambic et ils n'extraient les fruits de leurs souvenirs que goutte à goutte.

J'étais désespéré. Je pouvais bien utiliser mes souvenirs personnels mais je n'ai pas cent ans. Toutefois, depuis longtemps, je pensais fouiller dans les **prônes** des vieux curés, assuré qu'ils contenaient des trésors pour la description du quotidien des gens du temps passé. Pour la monographie du Séminaire diocésain, que j'avais acceptée dans les mêmes circonstances en 1963, j'avais été sauvé par un chroniqueur de génie qui s'appelait le chanoine Fortunat Charron.

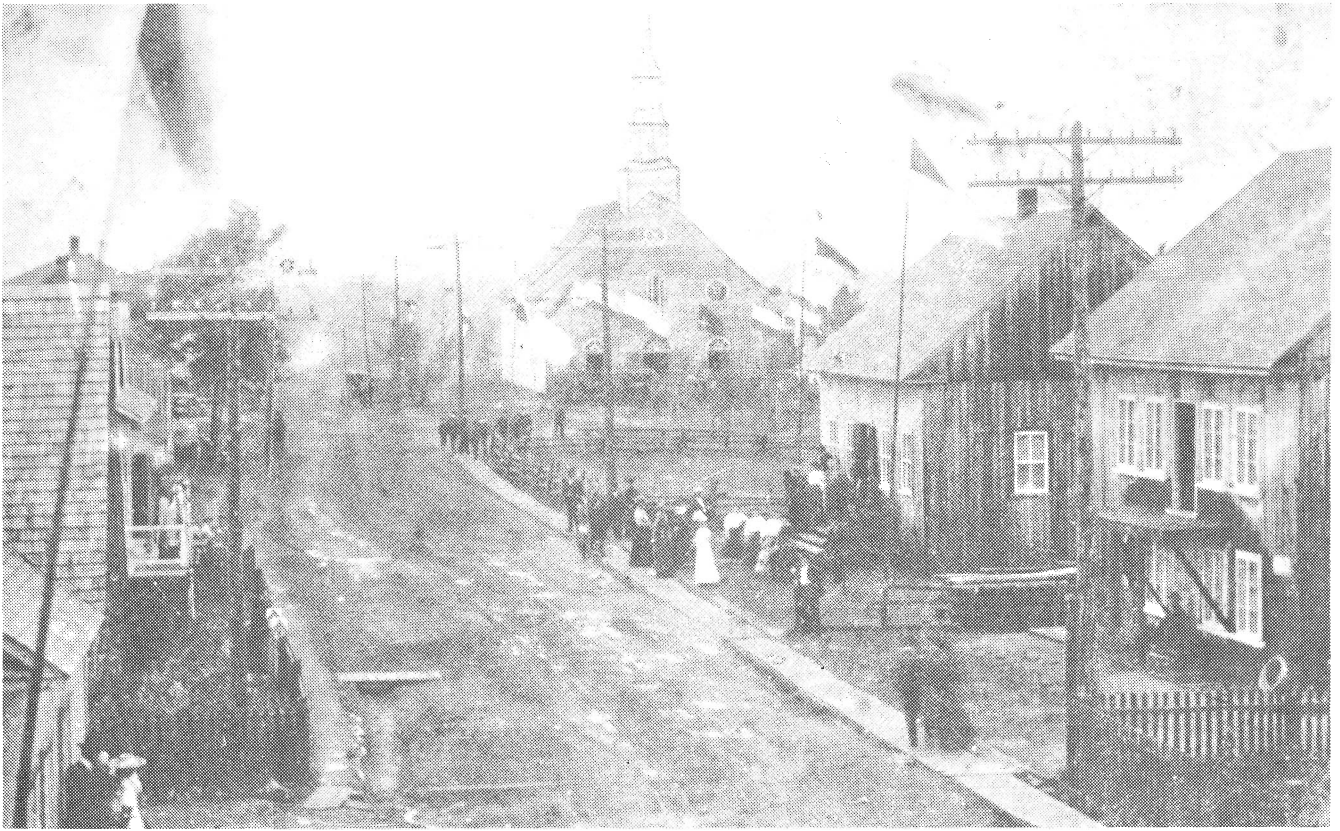
Mais encore là, il fallait trouver des curés de talent (ils ont tous du talent, mais pas nécessairement celui de chroniqueur), des curés de talent, dis-je, qui, par intuition connaissent la valeur de l'événement. La Providence a récompensé mon risque et m'a fourni deux curés "en or": l'un, M. Jobin, de 1887 à 1895 et l'autre, M.



M. Louis Sirois, l'un des meilleurs forestiers de son temps en compagnie de son épouse (Géraldine Morency)



Une ferme de Saint-Jean vers 1870, d'après un dessin.



Visite pastorale, à Saint-Jean, de Sa grandeur Mgr André-Albert Blais, vers les années 1900.

J.-E. Ouellet, de 1895 à 1906. Et le tour était joué. Ces deux vieux curés, à la lueur de leur lampe à l'huile, sans radio et sans télévision, prenaient le temps d'écrire de longs prônes, d'une calligraphie parfaite, dans une langue qui ferait honte à bien des super-professeurs d'aujourd'hui. Et c'est ainsi qu'avec ces vieux guides j'ai eu l'impression de vivre avec les paroissiens de Saint-Jean.

Ce qui m'a le plus ému

On me demande de dire ce qui m'a le plus ému en parcourant ces vieux papiers. Pour être franc, il me faudrait répondre que tout m'a ému: les deux, trois, cinq ou dix sous que rapportent les quêtes du dimanche et qui nous indiquent bien la pauvreté des premiers colons; le nombre étonnant d'enfants qui meurent de 0 à 10 ans des suites de maladies considérées comme bénignes aujourd'hui mais qui étaient mortelles

à l'époque, à cause du manque de médicaments et de soins compétents; la saignée extraordinaire de notre jeune population vers les "États": on revient au printemps pour "les travaux" et on repart l'automne, suivant le rythme existentiel des oies sauvages. Cependant, les limites de cet article ne me permettent pas de toucher plus que deux points.

D'abord, **la vie des forestiers**. La région de Saint-Jean ne contient pas de lacs mais elle est striée de rivières et de fort belles dont les noms sonnent à nos oreilles comme une musique: la Trois-Pistoles, la Boisbouscache, la Mariékèche, la Toupiqué, la Sénescoupe. Je ne sais pas si nos pères ont pris très tôt l'arbre en haine parce qu'il pouvait toujours cacher la présence d'un Iroquois. Toujours est-il qu'ils ont été depuis les débuts de grands abatteurs de bois, au point même qu'ils n'ont ja-

mais pris le temps de s'arrêter pour en apprécier la valeur et l'ont toujours donné aux compagnies pour une brique de iard gelée qu'ils mangeaient au froid avec de la mélasse figée. La région du grand lac Squatec leur apparaissait comme une réserve inépuisable. Avec la matière première, les chemins d'eau et la compagnie Brown à l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles pour recueillir les profits, les sueurs et même le sang de quelques martyrs, rien de surprenant que le village de Saint-Jean ait produit des forestiers dont la réputation allait très loin.

Les bûcherons partaient pour les chantiers dès les travaux des récoltes terminés, pour ne revenir qu'au Jour de l'An. Après une quinzaine de jours de festivités, où plusieurs se chauffaient la lulette avec "l'étoffe du pays" (c'est le nom qu'on donnait au "caribou" à Saint-Jean) on reprenait le chemin de la forêt pour finir l'a-

battage et, surtout, profiter de la "hauteur des neiges" pour le charroiage des billes et l'empilage le long des rivières. Raconter la vie de ces hommes, durs à leur corps et durs à l'ouvrage, paraîtrait un roman aux yeux des gens de notre temps. On déjeunait assez tôt pour être rendu sur les lieux du travail avec la barre du jour, on dînait sur place et le soir, après un souper pris à la hâte, on se glissait tout habillé sur des matelas de branches de sapin, dans des vêtements trempés de sueur et de neige fondue. Souvent, la bourasque poussait la neige par les fentes de la base du camp, ce qui faisait qu'on couchait pratiquement sur la glace.

A la fin des travaux, on descendait à la maison, car c'était l'époque des naissances à l'étable et la "créature" ne suffisait plus à la tâche. Puis, le printemps s'attaquait aux rivières avec les soleils plus chauds et les pluies de la fin de mars et du début d'avril. Quand survenait le grand déferlement des eaux, c'était fête au village et les bottes des "draveurs" BRALAIENT au pied du lit.

Le départ était marqué par une cérémonie à l'église. On s'imaginait assister au départ de Dollard pour le Long-Sault. Le curé ne voulait pas voir ses hommes partir sans les avoir confessés, leur avoir donné la sainte communion et leur avoir donné l'occasion d'assister à une messe où il prenait bien soin de leur recommander d'éviter jurements et blasphèmes. Les hommes pouvaient alors aller se battre contre l'élément liquide, manoeuvrer la "zazoche" de jour et de nuit, descendre les rapides, faire sauter les embâcles au risque de leur vie. Le flottage du bois était encore plus exigeant que les chantiers. Il fallait "détenter" tous les matins, subir la chaleur du soleil qui "plombait", durant le

jour, dans les escarpements, (je pense aux Portes de l'Enfer) et le froid glacial des nuits claires d'avril dans une tente mal isolée, plantée dans une "éclaircie" au caprice du train de bois. On se couchait souvent trempé jusqu'aux os à cause d'une plongée, due au roulement capricieux d'une bille traîtresse. On contractait un rhume. On absorbait une nourriture pauvre en vitamines. Et le géant de trente-cinq ans, malgré la joie des "retrouvailles" s'en allait de "langueur" avec les premières fleurs de mai. Quel sujet pour un jeune romancier qui voudrait rendre sa plume utile!

Mais revenons à des propos plus joyeux. La visite de l'évêque vers les années 1900, était un évènement régional. Le chef d'un diocèse était, à ce moment, un personnage qu'on ne pouvait approcher qu'en tremblant. Nos pères, de leur côté, avaient un respect héréditaire de l'autorité. Les presbytères avaient leur chambre d'évêque, qui ne devait être souillée par aucun malotru jusqu'à la visite suivante. Le transport du "chef spirituel" d'une paroisse à l'autre se faisait en grand équipage: train de voitures, cavalerie, poussière abondante, arbustes qui jalonnent la route comme pour la procession du Saint-Sacrement, grand concours de clergé et de peuple. Aussi, le curé devait être dans ses petits souliers. Mais laissons de côté les problèmes des adultes pour nous attendrir sur le soufflet que devaient subir de si jeunes enfants de la part d'un si grand seigneur.

J'ai probablement fait une espèce de sacrilège en négligeant de raconter par le détail toute la préparation spirituelle qu'imposait le curé à ses jeunes ouailles. Ce qui m'a le plus frappé, c'est que le pauvre homme, pourtant si angoissé par tant d'autres détails beaucoup plus importants, (reddition des comptes, plaintes des paroissiens,

mangeaille pour tant de monde) recommande aux futurs confirmés de prendre un bain, afin d'être d'agréable odeur à leur évêque. Je me suis trouvé là dans la situation du bon Gargantua, qui, devant la naissance de son fils et la mort de son épouse, ne savait "s'il devait pleurer comme vache ou rire comme veau."

En effet, nos pères n'étaient pas particulièrement scrupuleux sur la question de l'hygiène. D'après l'expérience, la mémoire est une faculté qui oublie, mais, d'après l'histoire, le nez est un organe qui s'habitue. Aussi, les installations sanitaires étaient sans doute modernes mais pas dans le sens où nous, de la seconde partie de vingtième siècle, nous l'entendons. Je laisse donc à votre imagination de choisir entre la cuve ou le ruisseau mais je suis sûr qu'au moment de recevoir le chrême des martyrs ces enfants sentaient bon le "savon du pays" presque tout frais sorti de la dernière "brassée."

Je m'arrête car j'ai déjà trop longtemps parlé et je me rends compte que je n'ai pas l'art de résumer. Cependant, je ne voudrais pas laisser mon lecteur sans lui dire qu'il y avait loin de la chaire à la nef et qu'entre les deux, malgré les menaces, qui souvent nous surprennent, il y avait le Dieu d'Amour guettant et même suscitant le geste de repentir.

Je voudrais aussi lui recommander d'avoir le culte des vieux papiers et des vieux portraits. J'ai l'impression que beaucoup de jeunes n'ont plus le respect du passé parce que leurs parents, entassés dans de petits logements, ont laissé tomber les souvenirs au gré des déménagements. C'est un malheur que, sans doute, la jeune Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent tentera de réparer.

Armand Lamontagne
83, rue St-Jean Baptiste ouest
Rimouski.

CYPRIEN TANGUAY: du Collège de Rimouski à l'érudition québécoise



Cyprien Tanguay l'auteur du **Dictionnaire généalogique des familles canadiennes (1)** intéresse l'histoire de Rimouski dans la mesure surtout où il fut mêlé à une polémique assez vive concernant les origines du Collège.

Qui a fondé le Collège de Rimouski? Comme chacun sait c'est en 1870, quelques années après la fondation du diocèse que Mgr Jean Langevin érige canoniquement en séminaire diocésain le Collège de Rimouski. Il existait en effet dans cette ville, un collège connu alternativement sous le nom de "Collège industriel" et de "Collège de monsieur Potvin". Il était logé dans l'ancienne église Saint-Germain et regroupait une centaine d'élèves avant sa transformation en séminaire. (2) C'est à propos de la fondation de ce collège que s'est élevée la controverse. Pour les uns la naissance du Collège remonterait à 1854, au moment où l'abbé Cyprien Tanguay, alors curé de Saint-Germain, transforme l'École Supérieure en collège industriel. Pour les autres il faut attendre que l'abbé Potvin introduise l'enseignement du latin en 1863, pour que l'on puisse parler de véritable collège. (3) Comme la date de fondation peut changer selon l'idée qu'on se fait d'un collège le fait de savoir qui de l'abbé Tanguay ou de l'abbé Potvin avait fondé celui de Rimouski constituait une belle occasion pour une polémique.

1. Cyprien Tanguay, **Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours** (Montréal: SÉNÉCAL, 1871. 1886-1890, 7 vol.).

2. Séminaire de Rimouski, **Fête du cinquantenaire les 22 et 23 juin 1920** (Rimouski: Vachon, 1920. 220 p.): 8-9.

3. **Ibid**

La première trace que la controverse a laissée dans l'édition date de 1876. Il paraît alors, à Ottawa, un pamphlet de 40 pages signé Félix et intitulé **Le Collège de Rimouski. Qui l'a fondé?** Or, selon Audet et Malchelosse, derrière ce pseudonyme de Félix se dissimule nul autre que l'abbé Tanguay lui-même qui aurait écrit ce pamphlet en collaboration avec Benjamin Sulte (4). A première vue on pourrait s'étonner de trouver le nom de l'ancien curé de St-Germain associé à celui de l'historien fonctionnaire anticlérical qu'est Benjamin Sulte. Il faut toutefois se rappeler que Cyprien Tanguay, depuis 1865, est lui aussi fonctionnaire. En outre il apparaît tout à fait naturel qu'il n'apprécie guère voir son oeuvre reléguée aux oubliettes. Les choses ne devaient d'ailleurs pas en rester là. En 1902 et 1903, à la suite du décès de Tanguay, deux brochures sont publiées sur les origines du Collège de Rimouski (5), et en 1920, dans le volume commémorant les fêtes du cinquantenaire de la fondation du Séminaire, le présentateur se croit obligé de résumer sa version des faits pour éviter que ne se déchaîne "à la barbe de M. Woodrow Wilson et de la Ligue des Nations, sinon une guerre de cent ans du moins une nouvelle controverse historique, au grand dam de celle qui s'est heureusement... et inlassablement poursuivie depuis un demi siècle au sujet de notre fondateur". (6)

On doit en conclure que le débat fut profond et durable. Sans aucun doute que l'analyse des documents qui s'y rattachent ne manquerait pas d'intérêt. Cette

étude cependant ne sera vraiment intéressante que lorsqu'on aura d'une part établi les circonstances exactes de la naissance du Collège et d'autre part cerné les motivations réelles qui expliquent la polémique. En effet l'établissement d'un collège industriel et sa transformation progressive en séminaire relèvent davantage de l'histoire de la société que de la biographie de l'abbé Tanguay ou de celle de l'abbé Potvin. Par ailleurs il serait assez surprenant que la polémique sur la fondation du Collège ne s'expliquât que par un conflit de personnalités. En effet si la question soulevait encore les passions cinquante ans après la naissance du Séminaire on peut supposer qu'elle servait de démarcation à des tendances profondes de l'opinion. C'est en tout cas une hypothèse qu'il sera intéressant de vérifier. Quoiqu'il en soit toute cette affaire devra faire l'objet d'une étude particulière. Pour le moment revenons à l'abbé Tanguay et à son **Dictionnaire généalogique**.

Biographie de l'abbé Tanguay.

Cyprien Tanguay est né à Québec en septembre 1819. C'est donc un homme de la première moitié du XIX^{ème} siècle. Il a dix huit ans au moment des troubles de 1837 et presque la cinquantaine quand est fondée la Confédération canadienne. A neuf ans ses parents l'envoient étudier au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière qui vient tout juste d'ouvrir ses portes. Si l'on en croit Mgr Laflamme, le jeune Tanguay manifesta dès cette époque une prédisposition évidente pour les entreprises qui

allaient plus tard l'occuper. Il ne resta que trois mois à La Pocatière mais "une vingtaine d'années après" quand "on voulut dresser la liste des premiers élèves de cette maison" on s'aperçut que "toutes les archives officielles étaient incomplètes et ce fut le jeune abbé Tanguay qui trouva la précieuse liste dans des notes qu'il avait écrites, alors qu'il n'était qu'un bambin de neuf ans. Ces notes renfermaient en outre la liste de tous les élèves, classe par classe, celles de tous les professeurs, prêtres et séminaristes, en un mot, le personnel complet du collège, peut-être même les domestiques". (7) Ce "peut-être même les domestiques" peut nous faire douter de la valeur du témoignage de Mgr Laflamme. Néanmoins, quelque soit l'ampleur exacte de l'incident, il est fort significatif puisque Tanguay allait se trouver mêlé à la fondation d'un collège avant de réaliser le monument d'érudition que sera le **Dictionnaire généalogique**.

C'est en 1839 que Cyprien Tanguay termine ses études au Petit Séminaire de Québec. Ordonné prêtre en 1843 il est successivement vicaire et curé dans différentes paroisses de l'archidiocèse de Québec, dont Saint-Germain de Rimouski entre 1850 et 1859. C'est de la cure de Ste-Hénédine qu'il démissionne en 1865 afin d'occuper un poste d'attaché au service de la statistique du Ministère de l'Agriculture. Il s'agit pour lui selon ses propres termes de "constituer la statistique religieuse et civile à dater des premiers temps du pays" (8). Il semble que Tanguay travaille-

4. Francis J. Audet et Gérard Malchelosse, **Pseudonymes canadiens** (Montréal: Ducharme, 1936, 189 p.): 144.

5. Séminaire Saint-Germain de Rimouski. **Quel est le véritable fondateur du Séminaire de Rimouski?** (Rimouski: Létourneau, 1902, 94p.): Ph. Sylvain. **Le Collège industriel de Rimouski** (Rimouski: Létourneau, 1903, 21 p.).

6. Séminaire de Rimouski, **Fête du cinquantenaire**, 8

7. Mgr Laflamme, "Le **Dictionnaire généalogique**", **B.R.H.**, VIII (1902) (238-241): 238-239.

8. Lettre du 22 mars 1865 de Cyprien Tanguay à De Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, citée dans Tanguay **Dictionnaire**, T. VII, p. x.

ra au Recensement de 1870 (9) mais que sa principale activité consistera à compléter la généalogie des familles canadiennes françaises. Certains douteront que le ministre de l'agriculture du temps, d'Arcy McGee, confondisse statistique et généalogie.

Pourtant si l'on s'en réfère à la lettre d'engagement de Tanguay signée par J.C. Taché, (10) il faut bien admettre que pour les fonctionnaires du ministère aussi bien que pour Tanguay la notion de statistique n'implique pas nécessairement l'abstraction mathématique.

A partir de 1865 Cyprien Tanguay passera la reste de sa vie à dépouiller des registres paroissiaux pour mettre à jour la matière de base de l'histoire des familles canadiennes. En 1868, il publie le **Répertoire général du clergé canadien** (11), et en 1871 le premier tome du **Dictionnaire généalogique**. La publication des six tomes suivants s'échelonna entre 1886 et 1890. Le premier tome retrace l'histoire des familles de 1608 à 1700 et les suivants entre 1700 et 1760. Il avait décidé d'arrêter la seconde étape à 1760, puisque "pour notre histoire généalogique" la conquête "est un événement qui apporte une transformation complète dans notre existence", mais il avoue dans une note que dans la crainte de ne pouvoir pousser plus loin son travail il a "fait entrer dans la seconde série un

grand nombre de données généalogiques qui appartiendraient à la troisième". (12). En 1882, il participe à la fondation de la Société Royale du Canada et en 1887 il est nommé professeur d'archéologie à l'Université Laval. Il meurt en 1902 à l'âge de 82 ans.

En plus du **Dictionnaire** et du **Répertoire** Cyprien Tanguay a publié quelques autres ouvrages: la correspondance d'un missionnaire en 1843, des documents sur Mgr De Lauberivière, ainsi que des notes érudites. (13) Il a aussi prononcé plusieurs conférences dont les textes nous ont été conservés: quelques-unes sur l'histoire des familles et au moins une sur la délicate question de l'enregistrement de l'état des personnes. (14) Malgré tout nul ne contestera que l'oeuvre la plus considérable de Cyprien Tanguay reste son **Dictionnaire généalogique**.

Le Dictionnaire généalogique. Pour prendre conscience de l'ampleur de ce travail rien de mieux que de réfléchir à ces quelques chiffres: Tanguay retrace l'histoire de 122,623 familles, or selon ses calculs il a colligé au moins dix informations par famille, chaque information nécessitant la consultation d'au moins un acte (baptême, mariage, sépulture). Ce qui implique qu'il a dû consulter au moins 1,226,230 actes et enregistrer autant d'informations. Pour mener à bien ces recherches il a visité toutes les

paroisses du Québec mais également toutes les régions où les Canadiens français ont essaimé: Nouvelle-Angleterre, vallée du Mississippi, golfe du Mexique et même l'Europe où il s'est rendu par deux fois. (15)

Naturellement il n'y a pas de liens nécessaires entre le déploiement d'énergie en vue d'un travail et sa valeur effective. C'est pourquoi s'est posée pour Tanguay et ses contemporains la question de l'utilité de son oeuvre alors que pour nous cette oeuvre pose le problème de sa signification dans notre culture.

Le seul témoignage vraiment défavorable que nous avons rencontré est celui d'Edmond Lareau. Il résume à lui seul toutes les critiques que l'on peut adresser à Tanguay. "Bref, le dictionnaire généalogique ne contient donc que des détails dans son gros ventre: ce n'est pas là ni par là qu'un peuple s'instruit". Et après avoir fait l'éloge des qualités de Tanguay il ajoute: "Je regrette seulement que cette patience d'archéologue n'ait pas été mise au service d'un oeuvre plus viable, plus grande, plus digne de l'attention de l'historien, du philosophe, et du citoyen." (16)

Pour ce qui est de l'utilité de son oeuvre Tanguay a lui-même explicité les différentes formes qu'elle peut emprunter et le plus curieux est sans doute qu'il ne les présente jamais tout à fait dans le même ordre

9. J.M. Lemoine, **Monographies et esquisses** (Sind /1885/, III-478 p.): 98

10. Lettre du 13 mars 1865 à J.C. Taché à Cyprien Tanguay, citée dans Tanguay, **Dictionnaire**, t.VIII, p.x.

11. Cyprien Tanguay, **Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours** (Québec: Darveau, 1868. 321-XXIX p.; 2ième éd. Montréal: Sénécal, 1893. XIII-526-XLVI p.)

12. Tanguay, **Dictionnaire**, t. VII, p. VI

13. Cyprien Tanguay, **Relation du voyage de l'abbé J.B.Z. Bolduc auteur de l'Amérique du Sud. Rapports sur les missions du diocèse de Québec, juin 1843: Monseigneur De Lauberivière. Cinquième évêque de Québec, 1739-1740. Documents annotés** (Montréal: Sénécal, 1885, 159 p.) **A travers les registres** (Montréal: Saint-Joseph, 1886. VIII-276 p.)

14. Cyprien Tanguay, **Registres de l'état des personnes**. Conférence à la convention littéraire de l'Institut canadien français d'Ottawa, jeudi le 25 octobre 1887 (Ottawa: Foyer domestique, 1878. 19 p.); "Les quatre âges de la vie. Etude". Conférence à l'Institut canadien, 1879; "Etude. Les aveugles et les sourds et les muets". Conférence à l'Institut canadien, 1881; "Etude sur les noms". M.S.R.C., 1 (1881-1883) (119-123); "Familles canadiennes". M.S.R.C., 1 (1882-1883) (39-46); "Etude sur la famille de Catalogne". M.S.R.C., 11 (1884) (7-14).

15. Tanguay **Dictionnaire**, t. VII p. VIII; voir également **Episode. Voyage en France, Belgique, Prusse, Allemagne et Italie. Conférence** (Ottawa: Le Courrier d'Ottawa, 1870. 20 p.).

16. Edmond Lareau, **Histoire de la littérature canadienne** (Montréal: Lovell, 1874-VIII-496 p.): 213-217.

(17). On peut tout de même délimiter trois niveaux d'utilité, national, religieux et scientifique, qui ressortent nettement de ses textes. Dans l'épilogue au **Dictionnaire** il écrit: "En me dévouant à une oeuvre si importante dont il n'y avait de modèle chez aucun peuple, je voulais contribuer, dans la mesure de mes aptitudes, à la gloire de mon pays et au service de la religion." (18) Par pays, il faut entendre, dans une certaine mesure tout au moins, la nation canadienne française. "Il importait qu'un ouvrage de ce genre fût publié, dans l'intérêt de l'élément français du Canada, et pour l'instruction des populations étrangères sur nos origines... C'était un monument à élever à la mémoire de nos ancêtres, une grande oeuvre nationale..." (19) Cette préoccupation nationale frise même le racisme: "Enfin, ce n'est pas un médiocre avantage de dire qu'il affirme l'authenticité de notre race, et la pureté intègre de toute filiation du peuple canadien depuis plus de deux siècles". (20) D'une manière plus pratique le **Dictionnaire** aidera la Justice à démêler certaines causes apparemment inextricables. (21) Dans le domaine religieux le **Dictionnaire** permettra d'établir le degré de consanguinité des futurs époux. Tanguay considère cet aspect comme très important. "Les recherches auxquelles je dus me livrer dans ces circonstances, tout en augmentant mon goût et en me donnant plus de facilité pour ce genre d'études, me firent comprendre l'utilité, la né-

cessité même d'un pareil dictionnaire: dès lors, je me décidai à l'**entreprendre**". (22)

Les préoccupations scientifiques ne sont pas absentes des intentions de Tanguay. Pour en comprendre la signification il faut naturellement les mesurer à l'aune de son époque. Tanguay est un érudit comme on l'entendait en Occident au XIX^{ème} siècle. Il conçoit l'univers des choses à connaître comme étant limité, c'est-à-dire, constitué d'un ensemble de faits que les érudits doivent révéler à la conscience. "On a dit: Rien n'est si entêté qu'un fait. On aurait pu ajouter: Rien n'est si redoutable qu'un fait ignoré". (23) Une parcelle de vérité n'est valable que si l'on connaît la totalité du vrai. "Mais vous ne pouvez être en sûreté, tant que vous n'aurez pas sondé pouce par pouce le terrain sur lequel vous marchez". (24) Les faits cependant, ne sont pas la science, les faits historiques ne sont pas l'histoire, ils n'en sont que les éléments premiers. "Pour moi, j'ai puisé depuis longtemps dans mes lectures, le goût des dates, des statistiques, des noms, des généalogies. On ne saurait nier que cela ne forme les éléments de l'histoire. Ce sont, si l'on veut, les ossements arides qui se rapprocheront à la voix du **Prophète**, pour recevoir l'âme et la vie" (25) Comme les érudits de son temps les moins radicaux, ceux qui ne réduisaient pas l'histoire à l'érudition, il pense que les inventaires de faits doivent servir à écrire l'histoire. Il indique d'ailleurs dans quel sens. "J'ose espé-

rer qu'il /le **Dictionnaire** donnera lieu à plus d'une étude intéressante sur une foule de questions, telles que celles du progrès de l'émigration, de l'accroissement de la population, de la vitalité et de la moralité publique". (26)

Ainsi Tanguay doit figurer dans la catégorie des **grands** érudits du XIX^{ème} siècle, ceux qui tout en étant des victimes du positivisme ont donné aux historiens le souci de l'analyse des faits. Ce qui lui donne son originalité c'est la nature des faits auxquels il s'est attaché. Il ne s'est pas intéressé aux traces laissées par la vie de l'Etat ni même, sauf pour le **Répertoire**, à celles laissées par la vie de l'Eglise. Bien plutôt il s'est préoccupé des faits qui portaient témoignage de l'existence d'un peuple confiné à l'univers institutionnel de la famille. Cyprien Tanguay appartient à la génération qui a vu se dissoudre le rêve politique, libéral, et national, de la première moitié du siècle sans être pleinement solidaire, comme semble l'attester la controverse au sujet de la fondation du Collège de Rimouski, avec celle qui construira l'institution cléricale et ultramontaine de la fin du siècle. D'où sans doute son repli sur l'institution familiale perçue comme principal support de la vie nationale. Repli par ailleurs animé d'une intention érudite comme il y en a peu d'exemples dans notre histoire.

Guy Massicotte, professeur
Université du Québec
Rimouski

17. Par exemple, le prospectus publicitaire qui accompagne le premier tome insiste davantage sur l'aspect national. Or ce prospectus est signé par Tanguay.

18. Tanguay, **Dictionnaire**, T. VIII p. V.

19. **Ibid.**, T. Prospectus p. 3

20. **Ibid.**, T. VIII, p. V.

21. **Ibid.**, T. I, p. VI

22. **Ibid.**

23. **Ibid.**, T. I, d. VI-VII

24. **Ibid.**, T. I, p. VII

25. **Ibid.**, T. I, p. V.

26. **Ibid.**, T. I, p. VIII.

Un curé, la guerre et le monument aux braves

Pendant la guerre 14-18, les deux seules Croix Victoria décernées à des Canadiens français ont été gagnées par des soldats du Bas-du-Fleuve, le capitaine Jean Brillant (Bic) et le caporal Joseph Keable (Causapscal). Pour perpétuer le souvenir de ces deux héros et de tous les autres soldats de la région morts au champ d'honneur, les gens de Rimouski lancent, en 1919 une souscription pour ériger un monument aux braves du district de Rimouski. Un comité est formé et il est présidé par J.-C. Taché et le Dr L.-J. Moreault) un des secrétaires est L.-G. Trudeau; de plus, seront demandés pour agir comme vice-présidents "Messieurs les Curés et les Maires des paroisses du District ainsi que les pères ou représentants des soldats décorés" (1).

Invité comme tous les autres curés à accepter la vice-présidence du comité général et à aider à l'organisation d'un comité local, l'abbé Jos.-D. Michaud, curé de Val-Brillant, répond au secrétaire par une diatribe contre la participation à la guerre et contre Rimouski (document I).

Quelques mois plus tard, le curé Michaud donne les mêmes explications à Jules-A. Brillant, d'Amqui, frère du capitaine Jean Brillant; le style de l'abbé est encore plus clair (document II).

Ulcéré par les propos du curé Michaud, Jules-A. Brillant lui répond par une longue lettre qui parle par elle-même (document III).



DOCUMENT I (2)

(copie)

Val-Brillant, le 10 avril 1919.

Monsieur L.G. Trudeau, Secrétaire

L'Oeuvre du Monument des Soldats du D. de Rimouski.
à Rimouski.

Cher Monsieur,

Je reçois ce jour votre lettre de ce mois (**sic**) me demandant d'accepter la vice-présidence du comité général exécutif de l'Oeuvre du Monument des Soldats du District de Rimouski, et d'aider à l'organisation d'un comité local, pour seconder les efforts du comité général.

Je suis heureux, cher Monsieur, que vous me fournissiez l'occasion de vous dire tout ce que je pense de ce projet. L'Oeuvre n'en souffrira pas, je l'espère, et moi j'aurai la satisfaction de vous dire tout ce que j'ai sur le coeur à ce sujet.

D'abord, laissez-moi vous dire que je n'accepte pas la vice-présidence que vous m'offrez, ni la tâche de seconder le comité général exécutif. Au contraire, je m'engage à faire tout mon possible pour que ma paroisse ne fournisse pas un seul sou pour l'oeuvre que vous poursuivez.

Vous aimerez sans doute à connaître mes raisons. C'est juste. En voici quelques-unes.

1.- Je ne suis pas convaincu qu'il faille graver dans le bronze ou dans l'airain les traits des volontaires canadiens qui sont allés mourir en France pour la cause de l'Angleterre. Ils y sont allés de leur plein gré, malgré les récriminations de leurs parents qu'ils ont laissés, pour un grand nombre, dans la misère et pour lesquels ils ont été un sujet de larmes et de chagrins. Ils y sont allés malgré la constitution du pays qui le leur défendait, entraînés par une poignée de saltimbanques politiques. La plupart n'ont pas même eu connaissance de leur enrôlement: ils se sont réveillés soldats.... Et pourquoi sont-ils allés l'autre côté des mers? Pour défendre notre pays contre la barbarie allemande, comme le dit votre communication? On pouvait dire cela, lorsqu'il s'agissait de forcer l'enrôlement.... Mais maintenant que la guerre est terminée, gardons-nous de passer pour des naïfs en faisant encore de pareilles affirmations... A part les profiteurs de guerre, les saltimbanques politiques, et une certaine classe de naïfs, on n'en trouve guère aujourd'hui qui croient à la barbarie allemande. Il y a belle lurette que le Kaiser n'est plus le croquemitaine qu'on disait. Demandons-le aux Alsaciens et aux Lorrains. Ils doivent être les premiers à maudire nos braves soldats d'avoir contribué à leur enlever leurs écoles où ils apprenaient librement leur religion, pour leur imposer l'école athée du gouvernement français.... Tenez, ce serait trop long que de vider toute cette question. Ne me parlez plus, s'il vous plaît, de barbarie allemande, encore moins de générosité anglaise. L'héroïsme de nos volontaires: Je n'en suis pas convaincu non plus. Avant d'élever un monument à la mémoire de ces jeunes gens qui ont abandonné leurs familles et leur pays, qui ont laissé l'un et l'autre dans un moment où leur présence était le plus nécessaire, qui sont allés se souiller et le corps et l'âme sans y être forcés et qui sont revenus gangrener nos bonnes campagnes; élevons un monument à la mémoire de nos jeunes gens qui sont restés attachés au sol, qui l'ont défriché et ensemencé sous la menace des policiers militaires, qui ont nourri notre pays pendant des années de trouble, qui ont eu le courage de braver la prison pour ne pas désertier la tâche ardue qui leur incombait de lutter contre la famine qui menaçait le monde. Proposez d'élever un monument à ces braves, et je suis des vôtres. Je vous promets que ma souscription personnelle sera substantielle. Mais de grâce ne me

parlez plus de l'héroïsme de nos volontaires. Vous savez bien (mieux) que moi quoi en penser. Ne passons pas pour plus gogos que nous le sommes. Et d'une....

2.- J'ai une deuxième raison pour m'opposer à la réalisation du projet de votre comité. Nous avons été absolument opposés à la conscription et à la participation dans notre district. Vous le savez mieux que moi. Vous demeurez à Rimouski, et vous savez ce que Rimouski a pensé de l'embarquée de nos parternels gouvernants... Relisez ces articles de votre unique journal "Le Progrès du Golfe", et vous y verrez l'expression de l'opinion du district à ce sujet. Je ne sache pas non plus qu Rimouski aie eu un si grand nombre de volontaires et de conscrits. Et on a fait ailleurs comme à Rimouski. Nous avons été opposés à la participation du Canada à cette guerre où les intérêts de la Grande-Bretagne étaient bien plus en jeu que les nôtres. Si nous avons eu raison alors, les jeunes gens qui ont déserté le poste d'honneur pour s'en aller dans cette galère, avaient tort. Et s'ils avaient tort, s'ils désertaient le poste d'honneur, je me demande pourquoi les honorer de cette façon. Pardonnons-leur de nous avoir laissés dans un moment où nous avions besoin d'eux, de n'avoir pas eu la délicatesse de respecter nos sentiments en s'abstenant d'aller essayer cette vie de camps qui les attirait; mais de grâce, gardons nos monuments pour ceux qui les ont mérités. Et de deux....

3.- Enfin, j'ai une troisième raison. Si les deux autres sont inspirées par un grand fond de déloyauté, comme ne manqueront pas de le dire quelques membres de votre comité, cette dernière au moins part d'un bon naturel. Jugez-en plutôt.

Je ne veux pas contribuer d'aucune façon à votre oeuvre, parce que j'en veux laisser tout le mérite à Rimouski.... C'est bien juste. Nous de Val-Brillant nous avons construit de nos deniers une église, un presbytère, un couvent, une académie, et nous érigerons bientôt un monument au Sacré-Coeur qui nous coûtera près de \$4000.00. Nous n'avons pas tendu la main à Rimouski, ni ailleurs. Nous voulons avoir seuls le mérite de notre oeuvre. Il me semble que Rimouski devrait avoir le même orgueil? Et il ne semble pas que les citoyens de cette ville aient eu encore l'occasion de faire beaucoup pour des oeuvres de ce genre. Construction d'une cathédrale par le gouvernement fédéral, de communautés religieuses par le diocèse (qu'on a su taxer cependant), d'un parc pour la Commission des Chemins de fer, etc., etc... Que vous reste-t-il donc pour vous? Il me semble que votre comité va blesser les sentiments de générosité du peuple rimouskois. En somme, c'est pour Rimouski ce monument et, entre nous, c'est pour orner une de vos places publiques que vous songez à l'ériger. La pensée d'honorer nos "héros" n'est qu'un prétexte, n'est-ce pas? Eh bien! puisqu'il s'agit seulement d'un embellissement pour Rimouski, laissons donc à vos concitoyens le mérite de le faire seuls. Toutes les paroisses du diocèse ont déjà fait tant pour vous... Si Rimouski a l'honneur d'être ville, vous avouerez que vous

le devez au diocèse qui vous a construit les édifices qui font de votre ville ce qu'elle est. Je pourrais aller même plus loin. Si vous avez un aqueduc, un service d'éclairage électrique, c'est parce que vous avez su taxer les institutions de charité et religieuses dont le diocèse vous avait dotés. Ne trouvez-vous pas que nous avons fait notre part en vous donnant le nécessaire. Contribuez au moins pour l'agréable.

Voilà, Cher Monsieur, quelques-unes des raisons qui m'engagent à ne rien faire pour l'oeuvre proposée. Je sais que ma lettre n'aura pas le don de vous plaire, mais je la crois nécessaire. Bien d'autres curés sont dans les mêmes sentiments, j'en ai acquis la certitude, mais n'auront peut-être pas le courage de vous le dire. Comme il faut quelqu'un pour protester, je n'hésite pas à me charger de la tâche. Je sais que je m'expose, mais je suis prêt à tout.

Veillez me croire, Cher Monsieur,

Votre tout dévoué en N.S.
Jos-D. Michaud, ptre,
curé.

DOCUMENT II

Personnelle

Val-Brillant, le 4 novembre 1919.

Monsieur J.A. Brillant,
à Amqui.

Cher Monsieur,

Je vous dois des explications sur mon attitude relativement à l'affaire du Monument des Braves, de Rimouski. Il y a longtemps déjà que je veux le faire, sans en avoir pu trouver le temps. Le dernier paragraphe de votre lettre du 29, au sujet de l'installation électrique de notre Monument au Sacré-Coeur, m'en fournit une magnifique occasion.

D'abord, j'espère que vous ne doutez pas de la haute considération que j'ai pour votre frère, mort en brave sur le champ de bataille. Personne n'admire plus que moi sa bravoure et la noble façon dont il a donné sa vie. On pourra discuter sur les raisons qui l'ont décidé à s'enrôler, comme tous les autres d'ailleurs; mais sur sa bravoure, non. Il ne m'est pas permis de ne pas l'admirer et c'est le sentiment que j'entretiens pour lui. Voilà une affirmation dont vous ne devez pas douter.

Il me reste à vous expliquer alors mon attitude au sujet du Monument qu'on veut lui élever à Rimouski, conjointement avec tous ceux qui sont morts pour la même cause. Je crois savoir que vous avez lu la lettre que j'ai adressée au secrétaire du comité à ce sujet. Inutile de vous en rappeler le contenu. Vous savez que j'ai refusé de m'intéresser à l'oeuvre proposée, pour deux raisons principales.

La première raison de mon refus est venue de ce que le projet était en contradiction flagrante avec les principes de ses promoteurs. Inutile de

vous rappeler tout ce que cette engeance de Rimouski a pensé et dit de la participation du Canada à cette guerre. Il serait intéressant de publier et dit de la participation du Canada à cette guerre. Il serait intéressant de publier ce qui a été dit à ce sujet par la plupart des membres du comité. C'est d'ailleurs ce que tout le peuple canadien a pensé et dit. Nous nous sommes élevés contre la participation, parce que nous avons nos raisons. Nous avons prétendu que nous faisons là notre pire erreur politique. Si nous avons fait erreur, je ne vois pas comment on peut logiquement glorifier les victimes de l'erreur? Nous avons chanté sur tous les tons que nos jeunes gens devaient rester au pays et cultiver le sol pour nourrir le monde menacé de la famine. Comment pouvons-nous logiquement décerner des monuments à ceux qui n'ont pas tenu compte de nos principes et qui sont partis malgré nous? Remarquez que je ne fais pas d'application pour aucune des victimes en particulier. Il en est parmi ces jeunes gens qui avaient des convictions eux aussi, convictions que je respecte. Mais je parle d'une façon générale. Et je prétends que les promoteurs du projet ont manqué de logique.

Mais qu'importe la logique pour les citoyens de Rimouski? Cette minuscule cité a des ambitions que ses faibles ressources ne parviennent pas toujours à satisfaire. Vous savez qu'actuellement elle voudrait avoir un hôtel pour loger les voyageurs. N'a-t-elle pas eu la puérole hardiesse de demander au gouvernement provincial de lui en construire un? C'est le système économique par excellence. On le connaît ce système à Rimouski. Rien de ce qui a été fait à Rimouski ne l'a été par les citoyens. Tout a été mis à contribution: gouvernement fédéral pour la construction de la cathédrale, l'évêque pour le parachèvement de cet édifice, le diocèse pour toutes communautés, les communautés religieuses pour l'aqueduc et l'éclairage électrique, la Commission des Chemins de fer pour un parc qui ne se fera pas tant que les étrangers ne l'aient pas construit, etc, etc... Il manquait un monument dans la métropole... Un monument c'est sacré, dirai-je après vous. C'est sacré parce que cela incarne une idée... Mais qu'importe l'idée pour ces gens là? Vite on essaie de mettre en oeuvre le procédé économique par excellence, et l'on passe la poche à tout le district. Vous savez le succès qu'à eu cette manoeuvre dont le diocèse commence à être fatigué. La cause eût-elle été des meilleures que le succès eût été le même. Et quelle raison d'ailleurs d'aller élever ce monument à Rimouski? Les deux principaux de nos morts ne sont-ils pas de la Vallée? Et qu'est-ce que Rimouski a fait pour la cause de la civilisation? Allez demander aux forêts (sic) de Sainte-Blandine les hauts faits d'armes de Rimouski. C'est là que les braves de la métropole ont passé le moment critique de la guerre.

Croyez-vous qu'après tout cela il était facile d'aller donner dans les idées des escrocs pour qui la glorification de nos braves n'est qu'un prétexte bêtement déguisé de se faire orner une de leurs places publiques?

Voilà, Mon cher Monsieur, la raison de ma conduite. Je sais que vous ne me la demandez pas; mais à titre de co-paroissien, je vous dois ces explications qui vous feront comprendre mieux mon attitude.

Veuillez me croire dans ces dispositions

Votre tout dévoué en N.S.
(signé) Jos. D. Michaud, ptre
curé

DOCUMENT III

(brouillon)

Monsieur le Curé,

Je n'ai pas été médiocrement surpris de votre lettre à M. Trudeau de même que celle adressée à moi-même. J'espérais qu'il y avait dans votre coeur un petit coin réservé aux idées nobles, héroïques et généreuses, mais vous me forcez à constater avec peine que vous traînez dans le terre-à-terre, dans les idées égoïstes et mesquines, dans tout ce qui est étroit et petit. Si vous étiez susceptible à la pitié, je vous plaindrais de tout mon coeur. Mais votre âme me semble aussi fermée à ce sentiment qu'elle ne l'est aux autres. La vie pour vous semble se résumer à une suite d'affaires financières qu'il faut mener à bonne fin; il n'y a pas de place pour l'idéalisme, les choses délicates et spirituelles qui nous dérobent de temps à autre la laideur de l'existence. Je sais que des remarques de ce genre ne parviendront guère à perce(r) la dure écorce de votre épiderme. Je vais donc prendre une par une les raisons qui ont motivé votre refus à une participation qui vous eût réhabilité dans l'opinion publique. Pour ne pas défigurer votre pensée et ne rien lui enlever de sa noblesse d'allure je vais procéder avec ordre.

Premièrement vous n'êtes pas convaincu qu'il faille graver dans l'airain nos volontaires canadiens qui ont laissé leurs parents dans la misère et le chagrin, etc.

Aviez-vous déjà oublié, M. le Curé, qu'il n'y a pas absolument longtemps vous étiez un champion ardent de la participation à la guerre, vous considérez comme un devoir d'envoyer des troupes protéger les petites nations, que ce devoir était d'un caractère moral comme disait l'Action Catholique. Dans ce temps-là vous lisiez l'Action et la faisiez lire à vos paroissiens. Vous étiez l'admiration de nos jeunes militaires. Ils vous citaient à l'appui de leur décision. Votre attitude n'était pas une fausse pose j'espère, et dans le monde ecclésiastique vous n'en étiez que plus respecté. Cette attitude était l'expression de votre sincérité et de votre bonne foi. Or, vous avez changé, depuis. Je suppose que ce changement s'est fait dans le sens de la raison et de la vérité. Vous admettez donc qu'à une époque de votre vie vous vous êtes trompé. Or, si vous vous êtes trompé, vous qui par votre éducation et votre situation dans le monde, devez être un homme éclairé, ne pouvez-vous pas charitablement supposer que des gens sans trop d'expérience se fussent aus-

si trompés, sur la justice des motifs qui les ont déterminés à s'enrôler. Or, leur erreur, si erreur il y a, n'enlève pas la beauté de leur geste, la grandeur de leur action, de leur dévouement, de leur sacrifice. Vous êtes assez bon théologien pour savoir que l'intention donne le caractère à l'acte. Or, l'intention de ces jeunes gens était noble et désintéressée. Croyez-vous qu'ils n'eussent pas mieux aimé rester tranquilles chez-eux, les pieds chauds et l'estomac plein comme tant de ceux qui les critiquent et les blament.

J'ai admis un moment que leur erreur pût être fondée. Je reviens sur ce point car il est discutable. Vous savez comme moi qu'il y a eu en Canada des hommes éminents et de poids qui se sont rangés les uns, pour, les autres, contre la participation à la guerre. Vous même vous avez appartenu successivement à l'un et à l'autre camp. Or, ces jeunes sont aussi justifiés d'avoir suivi les uns plutôt que les autres. Et comme la vérité dans le cas présent, fut une chose très discutée, et qu'on ne sait pas encore de quel côté, elle réside, ils ont autant de chances d'être dans le vrai que leurs adversaires.

Vous dites, qu'il ont laissé leurs parents dans la **misère**. Je crois que ce mot **misère** est bien inconsideré. La justesse de votre pensée devrait vous mettre en garde contre de tels assertions. Nommez donc une famille ou plusieurs qui fussent dans la nécessité de mendier après le départ de leur fils pour la guerre ou même, qui fussent dans des circonstances plus difficiles et gênées qu'avant. Non, décidément, il faut penser avant d'écrire. Mais ce n'est pas la plus grave et la plus étourdi(e) de vos assertions. Vous dites qu'ils n'ont pas eu connaissance de leur enrôlement, qu'ils se sont réveillés soldats. Avez-vous bien pesé la gravité de votre accusation? Un honnête homme ne dit jamais des choses si catégoriques et si certaines d'elles-mêmes sans mentionner des preuves irrefragables. Or, de preuves vous n'en donnez pas. Je vous défie de nommer un seul jeune homme qui se soit éveillé militaire. Vous deviez avoir conscience quand vous avez fait cette insinuation, que vous commettiez une fausseté et une ignominie. Cependant vos préjugés sont tels, qu'ils ne vous ont pas arrêté devant une bassesse. Mais ce n'est pas tout. A côté des accusations sans fondement, il y a des accusations criminelles que si elles étaient exploitées, pourraient vous faire condamner devant les tribunaux pour diffamation.

Vous dites sans sou(r)ciller qu'ils sont revenus gangrenés. Et vous ne mettez pas un seul argument à l'appui de votre sournoise insinuation. "Mentez, il en restera toujours quelque chose". Qu'en savez-vous si ils sont revenus gangrenés? Mentionnez donc une autorité médicale? Depuis leur retour ces jeunes gens ont vécu parmi nous et personne n'a été contaminé. Je crains fort que vos assertions soient plus contaminieuses que leur personne. Je vous défie de préciser votre accusation contre un seul des soixante jeunes gens de notre paroisse qui se sont enrôlés. Tous ont l'estime de leur curé. Ils sont revenus du front, ont pris des terres, se sont créés des positions et vivent honorablement.

Je ne vous citerai que l'exemple du jeune Langlais qui a passé quatorze mois dans les tranchées, vingt-trois mois prisonnier en Allemagne, et qui revenu au pays a occupé une position de confiance, et s'est créé depuis un petit négoce à son compte, s'est marié et est un honnête citoyen, respecté de tous. Je ne comprends pas l'amertume et la haine que vous avez contre ces pauvres et dignes jeunes gens. Et votre fiel ne se déverse non seulement sur ceux qui sont vivants, il éclabousse aussi les morts. Et la guerre, loin d'avoir eu l'influence délétère que vous insinuez, semble avoir formé ces jeunes hommes, les avoir rendus plus sérieux, diligents et désireux de se créer une belle situation. Que puissions-nous en dire autant de ceux qui sont restés au pays!

Je n'ai rien à démêler dans votre troisième motif d'abstention. C'est le coup de pied d'âne donné en passant à Rimouski. Vos griefs contre cette petite ville semblent partir d'un vulgaire esprit de jalousie. Cela suffit pour en déterminer la qualité. Je me permettrai de vous dire toutefois que si cette ville n'avait pas fait les frais d'une construction d'aqueduc les communautés religieuses eussent été fortement embarrassées d'en construire un à leurs frais. Les religieux et les religieuses sont des citoyens qui ont droit de jouir des (progès) modernes, et comme tels ils ont aussi l'obligation d'aider de leur quote-part à la subsistance des utilités publiques. Vous voudriez peut-être que les pauvres ouvriers au salaire minime, accablés de famille payassent pour vous et les vôtres les taxes qui vous incombent. Décidément c'est toujours le même esprit de charité chrétienne qui vous anime. D'ailleurs c'est l'éternelle histoire de jouir de tous les avantages sans en porter le fardeau. En somme, les taxes que payent les communautés religieuses se (**sic**) sont les braves gens qui les payent, parce qu'ils soutiennent ces communautés de leurs deniers. Pourquoi tant de récriminations? En outre la ville de Rimouski n'est pas responsable de taxes que payent ses multiples communautés religieuses. Ces obligations sont prévues par des lois en vigueur dans tout le pays. Prenez-vous en aux législateurs.

Il y a un autre point de votre lettre que je ne voudrais pas laisser passer inaperçu. Vous accusez le gouvernement français d'avoir enlevé les écoles aux catholiques d'Alsace et de Lorraine. Vous semblez tellement aimer à voir le mal par-

tout que vous l'anticipez. D'abord le gouvernement français n'a pris aucune attitude vis-à-vis les écoles alsaciennes et lorraines. Ces provinces lui ont fait la demande de laisser subsister le statu quo religieux. Tout semble indiquer que le gouvernement va obtempérer à ce désir (voir le Devoir). A ce sujet Jean Guiraud dans la Croix de Paris dit : "une pareille formule concilie à merveille les droits de tous, etc."

Quant aux barbaries allemandes que vous mettez en doute, un homme tant soit peu au courant des derniers événements historiques ne saurait s'y méprendre. Lisez, je vous prie les livres de l'abbé Baudrillart et de tant d'autres.

Le plus triste de toute cette affaire est que vous vous servez de votre ministère, de votre autorité, de la chaire de vérité pour calomnier ces braves jeunes gens qui ne le méritent pourtant pas, pour détourner vos paroissiens d'une petite contribution à une oeuvre que tout le monde a à coeur.

D'ailleurs, M. le Curé, votre lettre à M. Trudeau ne vous fait guère honneur et n'ajoute rien à votre personnalité.

Vous avez si conscience de faire une chose louche que vous dites vers la fin "Je n'hésite pas à me charger de la tâche". En effet, vous êtes incroyablement qualifié pour remuer tout ce lingesale.

Je dois cependant vous remercier des excellentes choses que vous dites de mon frère. Il est un de ceux qui ont cru à un devoir impérieux, et agir autrement qu'il ne l'eût fait, eût été faire un compromis avec sa conscience.

J'ai dit franchement tout ce que je pensais comme vous d'ailleurs. J'espère que vous (êtes) assez galant homme pour ne pas vous en offusquer."

Malgré l'abbé Michaud, la souscription s'avéra un succès et le monument aux Braves fut inauguré le 24 septembre 1920.

Nive Voisine
Département d'histoire
Université Laval.

1. Programme Officiel publié à l'occasion du dévoilement du monument aux soldats du district de Rimouski morts à la guerre.

2. Les textes qui suivent sont tirés des Archives Brillant. Monument aux Braves.



(Cette photo est tirée des Archives de l'UQAR)

L'Université du Québec à Rimouski s'efforce d'être présente à tous les besoins de la région qu'elle dessert et à toutes les manifestations culturelles qui s'y rapportent. C'est dans cette perspective qu'elle accorde volontiers l'hospitalité à la Société d'histoire régionale et à sa **Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent**.

La publication de ce numéro a été rendue possible grâce à la contribution des personnes et des organismes dont les noms suivent:

La Cité de Rimouski

JRL Construction Ltée

Gaston Martin, architecte

Roger Desjardins, électricien

Jos. Hupé, entrepreneur-plombier

Donald Boucher, climatisation

Hermel Lebel, ébéniste

Maurice De Champlain, assurances

La Caisse Populaire de Rimouski

ABONNEMENTS A VIE

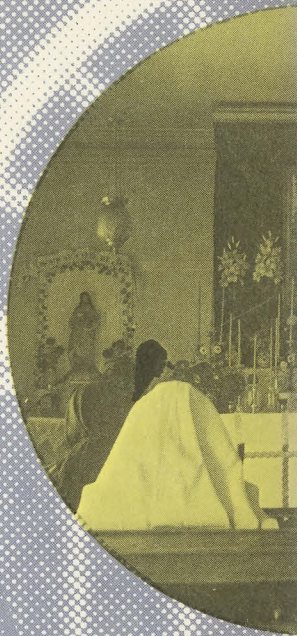
L.-Pierre Bernier, ptre, Ville Dégelis
Alfred Bérubé, ptre, Rimouski
Léo Bérubé, ptre, Rimouski
Yves-Marie Dionne, ptre, Rimouski
Georges-Henri Dubé, Rimouski
Mme Benoît McMullen, Matane
Robert Michaud, ptre, Rimouski
Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Rimouski

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Bibliothèque Municipale de Rimouski
M. le Juge Georges-Émile Blanchard, Rimouski
Elphège Bouchard, ptre, Rimouski
Camille Brousseau, Mont-Joli
Pierrette Chassé, o.s.u., Rimouski
Mgr Antoine Gagnon, Rimouski
Émile Gagnon, Bic
Roland Gagnon, Rimouski
Albert Goulet, Rimouski
Gilles Lamontagne, Sacré-Coeur (Rimouski)
Gabriel Langlois, ptre, St-Octave de Métis
F.-X. Légaré, Rimouski
Mgr Louis Lévesque, Mont-Joli
Charles Michaud, ptre, Rimouski
P. Yvon Migneault
Le Musée régional de Rimouski
Mgr Charles-Eugène Parent, Rimouski
Pascal Parent, ptre, Rimouski
Claude St-Hilaire, Rimouski
Le Séminaire de Rimouski, Rimouski
Ernest Simard, ptre, St-Fabien
Gaétan Smith, Rimouski
Soeurs de la Charité de Québec, Rimouski
Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Rimouski
M. le Juge Maurice Tessier, Québec
Les Ursulines, 207 rue Notre-Dame, Rimouski
Les Ursulines, 213 rue Notre-Dame, Rimouski
Les Ursulines, Matane



3e Eglise de Rimouski
1824 - 1862



Couvent des S
187
188



Collège-Séminaire
de Rimouski
1862 - 1876
1881 - 1882